



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	06	SOCIAL	05	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	14	ECONOMIE	01	RURAL	03

N° 2991

1 Février 2024

1 February 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

**1**

Reference [005/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM//2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE)  
N°005/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SA/SPM/SJPM/2024 DU 31/01/2024

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 06-03-2024

**2**

Reference [001/2024/A/C-DJ/SG/SM DU 31 JANV 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001/2024/A/C-DJ/SG/SM DU 31/01/2024 PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001, N° 002/AONO/C-DJ/CIPM/2024 DU 09/01/2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**3**

Reference [002/AONO/RE/DK/C\\_NDL/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024DU 01/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 30LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NDELELE :DONGALI (07), DONGONGO (07), KOBİ (06), PAN (05) ET CARREFOUR DJOKOLO (05).(EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 23-02-2024

**4**

Reference [004/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM//2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE)  
N°004/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/SA/SJPM/2024 DU 31/01/2024

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 06-03-2024

**5**

Reference [ADDITIF N°1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 1DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 002/DAOR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE (EN PROCEDURE D'URGENCE).APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/PADESCE/UCP/CG/SPM/24 DU 18 JANVIER 2024POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**6**

Reference [001/D/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT D'UN CITY STADE DANS L'ENCEINTE DE L'IMMEUBLE SIÈGE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**7**

**Reference** [05/AONO-PU/RN/D42/C-/SG/STM/SICAMP/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO-PU/RN/D42/C-/SG/STM/SICAMP/2024 DU 30/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE DOUVA-LAM

**Nature de prestation** Travaux

**Date de cloture** 22-02-2024

**8**

**Reference** [001/AONO/C.NGOUMOU/SG/CIPM-PCCM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/C.NGOUMOU/SG/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT HUIT (28) LOGEMENTS DE TYPE T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-02-2024

**9**

**Reference** [008/AONO/C.DARAK/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVTS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT008/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU 1 2024. EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'E.P. DE BOUSSAVA (LOT1) ET A L'EP DE BIDEINE (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 19-02-2024

**10**

**Reference** [011/AONO/C-DARAK/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT011/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU 29/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE,POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'E.P. DE MAGALA-KABIR (LOT1) ET A L'EP DE HARWA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 21-02-2024

**11**

**Reference** [000003/ASMI/MINEE/SG/CI/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT N°000003/ASMI/MINEE/SG/CI/2024 DU 01 FÉVRIER 2024 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE)FINANCEMENT : BIP 2024 ET SUIVANTSLE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE SE PROPOSE PAR LE PRÉSENT AVIS À MANIFESTATION D'INTERÊT OUVERT, D'ARRÊTER UNE LISTE RESTREINTE DE CABINETS NATIONAUX QUALIFIÉS À SOUMISSIONNER POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE), FINANCÉE PAR LES RESSOURCES DE L'ÉTAT, POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2024 ET SUIVANTS.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 22-02-2024



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°1</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 003/DAOR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE TROIS (03) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE). APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/PADESCE/UCP/CG/SPM DU 18 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE TROIS (03) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00006/E/2/C/MINHDU/24</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00006/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N° 00016/ASMI/MINHDU/2024 DU 09 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DRAINS DE MAROUA (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/D/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD À EBOLWA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08/AONO/REN/C-MRA II/CIPM/AI/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/REN/C-MRA II/CIPM/AI/2024 DU 16/01/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES CINQ (05) FORAGES PRODUCTIFSEQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE, A MAROUARE. MOFOU, MISSINGUILEO (LOT 01) ET DOUALARE, LAIDE WELENG (LOT 02), DANSL'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 13-02-2024</p>
-----------	---

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM/2024 DU 26 JANV 2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM/2024 DU 26 JANV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE MEIGANGA, ARRONDISSEMENT DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2024</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-02-2024</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**17**

**Reference** [02/AONO/MINESEC/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 30 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF EN R+1 AU CETIC DE BIMBIA, REGION DU SUD-OUEST, DEPARTEMENT DU FAKO, ARRONDISSEMENT DE LIMBE III (PHASE 2 SUITE ET FIN).FINANCEMENT : BIP 2024 ; IMPUTATION : 58 25 105 01 5519320 523314 444

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 29-02-2024

**18**

**Reference** [005/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE DES EAUX- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 27-02-2024

**19**

**Reference** [002/AONO/CEN/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CEN/CIPM/2024 DU 29/01/2024 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE, EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA CENAME (LOT UNIQUE)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 27-02-2024

**20**

**Reference** [001/AONO/RE/DK/C\\_NDEL/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024 DU 01/02/2024POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DEMINDOUROU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 23-02-2024

**21**

**Reference** [004/AONO/RE/DK/C\\_NDL/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024DU01/02/2024 POUR LA REALISATION DES TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITEHUMAINE DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.LOT1: NDELELE CHEFFERIEE; LOT2: NDELELE MOSQUEE ET LOT3: NDELELE CACEP.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 23-02-2024

**22**

**Reference** [010/AONO/C-DAKAK/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C-DAKAK/CIPM/2024 DU 29/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE,POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OFE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'E.P. DE RYAD (LOT1) ET A LT,P DE DOLE-ABOUNA (LOT2) DANS LA COMMUNE DEDARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHAR!,

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 21-02-2024



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/RE/DK/C_NGBK/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RE/DK/C.NGBOK/SG/CIPM/2024 DU 29/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CMA DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	20-02-2024

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/RQ/BC/BCITB/BIP/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	CONSULTATION NOTICE CONSULTATION N° 03/RQ/ BC/BCITB/ BIP/2024 OF 30/01/2024, FOR THE EQUIPPING OF CLASSROOMS WITH BENCHES (G.S AGYATI, G.S NDUNG, G.S MUCHWINE), BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	20-02-2024

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-13/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° D13-13/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/D13-401/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SCANNER 32 BARRETTES AU CENTRE DES URGENCES (CURY) DE YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BF MINSANTE, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0207-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°0207-24/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIF À LA DIGITALISATION DU SYSTÈME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00007/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00007/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ANALYSE DES PIECES ADMINISTRATIVES ET OFFRES TECHNIQUES RELATIVES A L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N° 00001/ASMI/MINHDU/2024 DU 02 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES STRUCTURANTES DE LA VILLE DE YAOUNDE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00004/E/2/C/MINHDU/24</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00004/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N° 00002/E/2/ASMI/MINHDU/2024 DU 02 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE DEPARTEMENT DU MFOUNDI : CARREFOUR GRAND CHEF SIMBOCK-CARREFOUR DES SŒURS-COMPLEXE SCOLAIRE KADNDAP CARREFOUR ENTREE ECOLE PETITS GENIES (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**29**

Reference [0066-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°\_0066-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DIGITALISATION DU SYSTÈME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**30**

Reference [004/D/PDRI-CL/COORD/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 004/D/PDRI-CL/COORD/2024LE COORDONNATCUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE IIMAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**31**

Reference [07/AONO/C-MAR II/CIPM-TR/24](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 07/AONO/C-MAR II/CIPM-TR/24 DU 16/01/2024POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR EN PAVE DU CMA DEFOUNAGUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BIP MINSANTE 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-02-2024

**32**

Reference [004/AONO/C-GAZAWA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C-GAZAWA/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MEDECIN DU CENGRE MEDICAUX D'ARRONDISSEMENT, COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-02-2024

**33**

Reference [01/AONO/F38/SAEF/CDPM-KK/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/F38/SAEF/CDPM-KK/2024 25 JAN 2024 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE LIMITE BANGANG FOKAM-BANGANG FONDJI-TSA'A-PONT SUR LE FLEUVE DJOUOCK-DJIWIMOUTCHA(BANDJOUN) AVEC BRETELLE MARCHÉ BANGANG FONDJI-PLACE CHEFFERIE TOUDJOUCK DU PK2-F800(PONT) AU PK 4+000 PHASE III, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST.« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 22-02-2024

**34**

Reference [000001/AONO/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU 31 JANVIER 2024POUR L'ACQUISITION DE VINGT DEUX (22) SPLITS AU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-02-2024



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**35**

**Reference** [009/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 31/01/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 31/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE KOMBO LAKA-FEI, (17 KM) COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIE EXERCICE 2024. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AULORILE CONLRACLANLE LANCE POUR LE COMPTE DE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 06-03-2024

**36**

**Reference** [06/AONOO/PU/RN/D42/C-/SG/ST/CIPM/SICAMP/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N 06/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SICAMP/2024 DU 30/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

**Nature de prestation** Travaux

**Date de cloture** 22-02-2024

**37**

**Reference** [007/ONIT/NWRA/ITB/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** TENDER NOTICEOPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN O.007/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 01/02/2024FOR THE CONSTRUCTION OF MODERN MATERNITY BLOCKS AND OUT PATIENT DEPARTMENT IN SOME DISTRICT HOSPITALS OF THE NORTH WEST REGIONFINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 06-02-2024

**38**

**Reference** [004/AONO/C-YABASSI/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-YABASSI/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE LAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 27-02-2024

**39**

**Reference** [007/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: TRONCON CARREFOUR PAPA JEAN-BAKASSI (2 KM) DANS LA COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 27-02-2024

**40**

**Reference** [002/AONO/CAMTEL/DG/CIPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2024/002/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 01/02/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE PAR LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) FINANCEMENT:BUDGET DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) EXERCICES 2024, 2025, 2026.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 01-03-2024



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2024/001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 01/02/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET MULTIRISQUES HABITATIONS PAR LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL). FINANCEMENT: BUDGET DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 01-03-2024</p>
-----------	---

<b>42</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/ADC/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 30/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE DIX NEUF (19) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024, LIGNES : DG : 24510007, DXNSI : 24510101/24510201, DXDLA : 24510002, DXGOU : 24510003, DXNGE : 24510004, DXMVR : 24510005, DXBTA : 24510008, DXBPC : 24510006.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 29-02-2024</p>
-----------	---

<b>43</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°01/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2024 OF 30/01/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT G.S NDUNG IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2024</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 20-02-2024</p>
-----------	---

<b>44</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009/AOJVO/C-DARAK/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'E.P. DE D.NREIB I (LOT1) ET A L'EP DE KOUNDJARA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 19-02-2024</p>
-----------	---

<b>45</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 02/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2024 OF 30/01/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY BLOCK AT GNS SWIE IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2024</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 20-02-2024</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/RE/DK/C_NDLCIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024 DU 01/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A NGOTTO, DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	23-02-2024
<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM//2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE) N°006/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/SA/SJPM/2024 DU 31/01/2024
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2024
<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/RI/SJPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE) N°007/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/RI/SJPM/2024 DU 31/01/2024
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2024
<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/ADC/C-KPTMO/CIPM/SG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°_01/ADC/C-KPTMO/CIPM/SG/2024 DU 18/01/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de cloture</b>	26-02-2024
<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000002/DC/MINEE/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°000002/DC/MINEE/CIPM/2024 DU 01 FEVRIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRIETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-02-2024
<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AAMI/MINFI/DGD/2024 DU 17/01/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINFI/DGD/2024 DU 17/01/2024 POUR LA CONSTITUTION DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	16-02-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001 /ASMI/FEICOM/DG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /ASMI/FEICOM/DG/2024 DU 31/01/2024 POUR LA PRE QUALIFICATION DES CABINETS COMPTABLES D'EXPERTISE COMPTABLE POUVANT CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE PATRIMONIALE DES EXERCICES 2018-2022 DU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	01-03-2024

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/IN/DG/DGA/SC/BMA/Sm</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/2023 DU 18/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS EXTRA BLANC OFFSET 80G EN RAMES À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°1</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 002/DAOR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'AGRO INDUSTRIE (EN PROCEDURE D'URGENCE). APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/PADESCE/UCP/CG/SPM/24 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'AGRO INDUSTRIE (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 25/09/2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/FEICOM/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°003/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 11 DÉCEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°06044-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NC DU 30 NOVEMBRE 2023. LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>57</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00005/C/MINHDU/24</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00005/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N° 00015/ASMI/MINHDU/2024 DU 09 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PASSERELLES PIETONNES DE L'AUTOROUTE YAOUNDE-NSIMALEN (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>58</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00010/E/2/C/MINHDU/24</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00010/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTERET N° 00012/ASMI/MINHDU/2024 DU 05 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT DES BET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITE URBAINE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>59</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°012 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 18/09/2023POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>60</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/C-AKGA/CIPM-C.AKGA/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AKGA/CIPM-C.AKGA/2024 DU 26/01/2024POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES D'ABOE(BIKELE), EVOM, TENG (ANDO'O), YANDA ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU DANS LES QUARTIERS (MAKA, SCIERIE ET LOUM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	04-03-2024



## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE)  
N°005/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SA/SPM/SJPM/2024 DU 31/01/2024

**FINANCEMENT**  
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)  
**IMPUTATION**  
IDA 6643 - CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Acquisition et fourniture des semences améliorées aux Organisations des Producteurs Agricoles du Logone et Chari**

### 2. Consistance des prestations

1. **Acquisition et fourniture des semences améliorées aux Organisations des Producteurs Agricoles du Logone et Chari**

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Participation et origine

1. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour acquérir des semences améliorées aux Organisations des Producteurs agricoles du Logone et Chari

### 5. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

### 6. Consultation du Dossier

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Mise en Œuvre du Projet**, courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à : [youssofdiama90@gmail.com](mailto:youssofdiama90@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : **Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de 09 heures à 16 heures, heure locale.**

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la **somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP** ». Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par **courrier électronique**

## 8. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **06 mars 2024 à 14 heures, heure locale** avec la mention :

« **AONO N°005/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 relatif à l'Acquisition et fourniture des semences améliorées aux Organisations des Producteurs Agricoles du Logone et Chari.** La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

## 9. Cautionnement Provisoire

1. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour un montant de **quatre millions huit cent mille (4 800 000) de francs CFA.**

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **06 mars 2024 à 14 heures, heure locale**

## 11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le **06 mars 2024 à 15 heures, heure locale.**

## 12. Critères d'évaluation

N/A

## 13. Attribution

N/A

## 14. Durée Validité des Offres

N/A

## 15. Renseignements Complémentaires

*Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad*

*Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central*

*B.P. : 242 Kousséri*

*Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 222 41 45 16 / 699 108 446*

*Courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [abicho2000@yahoo.fr](mailto:abicho2000@yahoo.fr) et [yousseoufdiama90@gmail.com](mailto:yousseoufdiama90@gmail.com)*

KOUSSERI le 31 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR

**ABICHO MAHAMAT**

**COMMUNE DE DJOHONG**

**ADDITIF N° 001/2024/A/C-DJ/SG/SM DU 31/01/2024 PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001, N° 002/AONO/C-DJ/CIPM/2024 DU 09/01/2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Pièce N° 01: AVIS D'APPEL D'OFFRE ( point 08 et 09)</b></p> <p>Date de remise des offres: <b>Le 08/02/2024</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Date de remise des offres:</p> <p><b>Le 15/02/2024</b></p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Point 09:</b></p> <p>Date d'ouverture des offres : <b>le 08/02/2024</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Date d'ouverture des offres: <b>Le 15/02/2024</b></p>

3	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>1- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Absence de la Caution de Soumission ..... <b>Oui/Non</b></li><li>- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ..... <b>Oui/Non</b></li><li>- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ..... <b>Oui/Non</b></li><li>- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ..... <b>Oui/Non</b></li><li>- Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres ..... <b>Oui/Non</b></li><li>- Note technique inférieur à 70% ..... <b>Oui/Non</b></li><li>- Non-respect des critères essentiels ..... <b>Oui/Non</b></li><li>- Non-conformité aux spécifications techniques majeurs (personnel, matériel, et méthodologie de mise en oeuvre ..... <b>Oui/Non</b></li></ul>

## 3 Critères d'évaluation

### Lire plutôt

- Absence de la Caution de Soumission ..... **Oui/Non**
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ..... **Oui/Non**
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ..... **Oui/Non**
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ..... **Oui/Non**
- Note technique inférieur à 70% ..... **Oui/Non**

### AJOUTER

**NB:** Tout prestataire peut soumissionner les trois lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot.

**Le reste sans changement.**

*DJOHONG le 31 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

**COMMUNE DE NDELELE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024DU 01/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 30LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NDELELE :DONGALI (07), DONGONGO (07), KOB (06), PAN (05) ET CARREFOUR DJOKOLO (05).(EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NDELELE, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de l'éclairage public par lampadaire solaire(30) à NDELELE

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- I-Travaux préparatoires ;
- ? Etude et piquetage ;
- ? Fouilles en terrain latéritique ;
- ? Abatage et élagage des arbres ;
- ? Transport des matériels ;
- II-Pose des lampadaires
- ? Massif bétonné ;
- ? Pose des lampadaires à deux crosses ;
- ? Pose des lampadaires à une crosse ;
- ? Plan de récolement.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de : Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC;

**4. Allotissement**

Les travaux sont regroupés en lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier de l'Appel d'Offres(DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NDELELE, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NDELELE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire

sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NDELELE, au plus tard le 23/02/2024 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter

la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024  
DU 01/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 30  
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NDELELE:  
DONGALI (07), DONGONGO (07), KOBİ (06), PAN (05) ET CARREFOUR DJOKOLO (05).

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024.

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé

à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120)

jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier de la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la

liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour

après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le REPUBLIQUE DU CAMEROUN

soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle

proposé dans le Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère

en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (DAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de NDELELE le 23/02/2024 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 14.1.1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des offres.

#### 14.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres;
- d) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- 6
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier la de l'Appel d'Offres (DAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NDELELE.

*NDELELE le 1 Février 2024*

*Le MAIRE*

**GABELA Alexis**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE)  
N°004/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/SA/SJPM/2024 DU 31/01/2024

**FINANCEMENT**  
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)  
**IMPUTATION**  
: IDA 6643 - CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Acquisition et livraison des engrais chimiques aux organisations de producteurs agricoles département du Logone et Chari**

### 2. Consistance des prestations

1. **Acquisition et livraison des engrais chimiques aux organisations de producteurs agricoles département du Logone et Chari**

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

1. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'**acquisition et la livraison des engrais chimiques aux organisations de producteurs agricoles département du Logone et Chari**

### 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad,

### 7. Consultation du Dossier

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Mise en Œuvre du Projet**, courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [youssofdiama90@gmail.com](mailto:youssofdiama90@gmail.com) et [abicho2000@yahoo.fr](mailto:abicho2000@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : **Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de 09 heures à 16 heures, heure locale.**

## 8. Acquisition du Dossier

1. Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la **somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP** ». Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par **courrier électronique**.

## 9. Remises des offres

1. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **06 mars 2024 à 13 heures, heure locale** avec la mention :
- 2.
3. « **AONO N°004/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/ /2024 relatif à l'acquisition et la livraison des engrais chimiques aux organisations de producteurs agricoles, dans le Département du Logone et Chari** ». La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## 10. Délai de Livraison

N/A

## 11. Cautionnement Provisoire

1. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour un montant de **quatre millions huit cent mille (4 800 000) de francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **06 mars 2024 à 13 heures, heure locale**.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 06 mars 2024 à 14 heures, heure locale**.

## 14. Renseignements Complémentaires

**Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad**

**Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central**

**B.P. : 242 Kousséri**

**Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 222 41 45 16 / 699 42 84 06**

**Courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [abicho2000@yahoo.fr](mailto:abicho2000@yahoo.fr) et [yousseoufdiama90@gmail.com](mailto:yousseoufdiama90@gmail.com)**

*KOUSSERI le 31 Janvier 2024*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

# PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**ADDITIF N° 1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 002/DAOR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE (EN PROCEDURE D'URGENCE). APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/PADESCE/UCP/CG/SPM/24 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N°	Au lieu de :	Lire :
	Désignations des articles	Désignations des articles
	<p><b>10. RECEVABILITE DES OFFRES</b></p> <p>Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le <b>10 Février 2024 à 11 heures précises</b>. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :</p>	<p><b>10. RECEVABILITE DES OFFRES.</b></p> <p>Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le <b>15 Février 2024 à 11 heures précises</b>. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**MBENOUN SOPHIE**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT D'UN CITY STADE DANS L'ENCEINTE DE  
L'IMMEUBLE SIÈGE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**,  
Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de consultation N°003/DC/FEICOM/CIPM/2023 du 11 décembre 2023 suivant autorisation de gré à gré n°06044-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NC du 30 novembre 2023.

### **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : la société **SARMETAL Sarl**, BP : 467 Yaoundé-Cameroun, TÉL : (237)6 94 026 288/6 99 529 595 est déclarée adjudicataire au Dossier de consultation visé supra, pour un montant de **cent trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-un (139 999 581)francs CFA TTC**. Elle compte exécuter le Marché dans un délai de **cinq (05) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

**Article 2** : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Philippe Camille**

## COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO-PU/RN/D42/C-/SG/STM/SICAMP/2024  
DU 30/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE  
DOUVA-LAM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 40 047 06 64 15 08 654 46 4

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un du Centre de Santé Intégré (CSI) de DOUVA-LAM , Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

^ Travaux préliminaires-Terrassement ;

^ Fondations ;

?/ Béton armé en élévation ;

Maçonnerie ;

^ Enduits ;

^ Faux plafonds ;

^ Revêtement scellé ;

Charpente - Couverture ;

/ Menuiserie métallique,

menuiserie bois et vitrerie ;

^ Peinture ;

^ Plomberie Sanitaire ;

Electricité ;

VRD

## 3. Cout Prévisionnel

### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA

## 4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots

## 5. Participation et origine

6. Participation et origine La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP/MINSANTE de l'exercice 2024, imputation 58 40 047 06 64 15 08 654 46 42 11.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) , téléphone ; 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SICAMP) , téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) francs CFA, payable seulement à la Recette Municipale.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SICAMP) au plus tard le 22/02/2024 à 10 heures et devra porter la mention

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°05/AONO-PU/RN/D4/C-/CIPM/SICAMP/2024 du 30/01/2024 Pour les travaux de construction du CENTRE de Santé Intégré (CSI) de DOIIVA-LAM**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Délai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois maximum.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou composées d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 000 000 (Un Million) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Il en est de même de l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir ; l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 22 /02/2024 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de FIGUIL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet après un délai de 48h.
- b) Toute déclaration fautive ou mensongère relevée dans le dossier.
- c) Absence de la Caution de soumission.
- d) Non-conformité au modèle de soumission.
- e) Offre financière incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié.

### 2. Critères essentiels

- a) Le chiffre d'affaires ;
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- c) Références de l'entreprise ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser ;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- f) Proposition technique ;
- g) Attestation de visite de site assorti d'un rapport ;
- h) Présentation de l'offre ;
- i) CCTP et CCAP paraphés et signés à la dernière page.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de. façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins distante en incluant le cas échéant les rabais proposé

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SICAMP) . « Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

*FIGUIL le 30 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**



## COMMUNE DE NGOUMOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGOUMOU/SG/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT HUIT (28) LOGEMENTS DE TYPE T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOUMOU, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour l'achèvement des travaux de construction de vingt-huit (28) logements de type T3 et T4 dans la Commune de NGOUMOU, Département de la MEFOU ET AKONO, Région du CENTRE.

Les bâtiments à achever sont constitués ainsi qu'il suit :

- 7 blocs de 15 logements de Type T3 ;
- 13 logements individuels de Type T4.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

**Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;

**Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;

**Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **vingt-deux millions cinq cent trente-huit mille (22 538 000) francs CFA**

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance pour l'achèvement des travaux de construction d'une cité municipale de vingt-huit (28) logements de type T3 et T4 dans la Commune de NGOUMOU.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Secrétariat Général de la Commune de NGOUMOU** et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

## 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la **recette municipale de la Commune de NGOUMOU**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

## 10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et sellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

**NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.**

## 9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le 28/02/2024 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

**N°001/AONO/C.NGOUMOU/SG/CIPM-PCCM/2024 DU 29/01/2024 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour l'achèvement des travaux de construction de vingt-huit (28) logements de type T3 et T4 dans la Commune de NGOUMOU, Département de la MEFOU ET AKONO, Région du CENTRE.**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une assurance par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA**; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/02/2024 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

### a. Premier temps :

**L'ouverture des offres administratives et techniques** se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

### b. Deuxième temps :

**A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions**, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;  
Absence de la caution de soumission ;  
Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;  
Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;  
Non satisfaction d'au moins **70% (soit 67 points sur 95)** des critères essentiels ;  
Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;  
Offre financière incomplète.

### 14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
<b>TOTAL</b>		<b>95 points</b>

### Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{Ng = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\mathbf{Nf = \frac{100 \times Fm}{F}}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

- BP : Commune de NGOUMOU, Tel : 699 29 34 32/651 67 16 80 ;

- FEICOM : Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN soit par téléphone aux numéros : **696 98 01 95/694 28 66 04/690 04 01 32/**.

YAOUNDE le 30 Janvier 2024

Le MAIRE

**AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin**

# COMMUNE DE DARAK

**AVTS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT008/AONO/C-DARAK/C!PM/2024 DU I 2024. EN  
PROCEDURE DTRGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02)  
SALLES DE CLASSE A L'E.P. DE BOUSSAVA (LOT1) ET A L'EP DE BIDEINE (LOT2) DANS LA COMMUNE  
DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de DARAK. Maître d'Ouvrage. lance pour le compte de laCommune deDARAK un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) .salles de classe à riEP de BOUSSAYA et à l'EP de BIDINL dans laCommune de DARAK Dépanement du Logone et Chari.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ;  
Les travaux préparatoires-Etude ;  
Les teirassemenis ; '  
Les fondations ;  
Les ntaçonnej'ies et élévation ;  
La chaipenle - la couverture)\*e ;  
Lesmenuiseries métalliqups ;  
Electricité ; j  
La peinture ; |  
Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montants prévisionnel : 50 000 000 TTC soit 25 000 000/LOT

## 4. Allotissement

NB : Chaque .souniis.sionnaire peut soumissionner un (01) ou les deux (02) lots

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objetdu présent Appel d'Offres sont liuancés par le Budget d'Investissement Public. MINEDUB Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de DARAK. dès publication du présent avis,

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de DARAK. dès publication liu présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recelte Municipale de DARAIC de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Maire de la Commune de DARAK au plus tard **le 19/02/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante ;

**AVTS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
008/AONO/C-DARAK/C/PM/2024 DU 1 2024. EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'E.P. DE BOUSSAVA (LOT1) ET  
A L'EP DE BIDEINE (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL.**

**10. Délai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit cinq cent mille (500 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Infrastructures. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de DARAK **le 19/02/2024 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés DARAK en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

(t. Offre Administrative

1) Ab.scncc e»u non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures règlemncntaire ;

2) Pièce falsifiée ou non aulhenlique :

3) Absence de la caution de soumission. ^

h. Offre techniutie

1) Offre technique incomplète :

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce fai.sifléc :

4) Non-conformité aux spécifications techniques ;

5) Absence d'une Attcstation.de surface financière ;

6) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Non-conlbrmité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires; ,

1

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquemeal rejeté^

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAOet relatifsà la qualification des candidats porteront sur :

1) Présentation de l'offre Oui/Non

2) Les références de rEntreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, le.s plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'Offre tecfiniqué aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 7U% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- Toffre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 %; ' :

3- l'offre financière après Corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-dctails des

prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du

CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engages par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour ta remise des oOres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de

la Commune de DARAK

DARAK le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**ALI RAMAT**

# COMMUNE DE DARAK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 011/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU 29/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'E.P. DE MAGALA-KABIR (LOT1) ET A L'EP DE HERWA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de DARAK, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de DARAK un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe à PEP de MAGALA-KABIR et à l'EP de HERWA dans la Commune de DARAK Département du Logone et Chari.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :  
Les travaux préparatoires-Etude  
Les terrassements :  
Les fondations :  
Les maçonneries et élévation ;  
La charpente - la couverture :  
Les menuiseries métalliques :  
Electricité :  
La peinture ;  
Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montants prévisionnel : 50 000 000 TTC soit 25 000 000/Lot

## 4. Allotissement

NB : Chaque soumissionnaire peut soumissionner un (01) ou les deux (02) lots

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est Ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public. MINEDIJB Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de DARAK dès la publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de DARAK dès la publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de DARAK de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au Secrétaire du Maire de la Commune de DARAK au plus tard le 21/02/2024 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante ;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
011/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU 29/01/2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE,  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE  
CLASSE A L'E.P. DE MAGALA-KABIR (LOT1) ET A L'EP DE HARWA (LOT2) DANS LA COMMUNE  
DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

**10. Délai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Le Cocontractant devra proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant

égal à 2% du montant prévisionnel, soit cinq cent mille (500 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront

obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera un temps à la salle de réunion de la Commune de DARAK le **21/02/2024 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés DARAK en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont

ils ont la charge,

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

n. Offre Administrative

l) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures réglementaire ;

1) Pièce falsifiée ou non authentique ;

3) Absence de la caution de soumission.

h. Offre technique

l) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) Non-conformité aux spécifications techniques ;

5) Absence d'une Attestation, de surface financière ;

6) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires:

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Présentation de l'offre | Oui/Non

2) Les références de l'entreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- L'offre administrative sera jugée conforme ;

2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des

prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du

CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) Jours à partir de la date limite fixée pour la

remise des offres,

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de

la Commune de DARAK

DARAK le 29 Janvier 2024

Le MAIRE

**ALI RAMAT**

# MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊT N°000003/ASMI/MINEE/SG/CI/2024 DU 01 FÉVRIER 2024 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE (MINEE) FINANCEMENT : BIP 2024 ET SUIVANTS LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE SE PROPOSE PAR LE PRÉSENT AVIS À MANIFESTATION D'INTERÊT OUVERT, D'ARRÊTER UNE LISTE RESTREINTE DE CABINETS NATIONAUX QUALIFIÉS À SOUMISSIONNER POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE (MINEE), FINANCÉE PAR LES RESSOURCES DE L'ÉTAT, POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2024 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Plusieurs services de l'Etat sont à ce jour logés dans des bâtiments appartenant aux privés. Cette situation justifie l'intégration et la programmation des constructions des bureaux et logements publics dans la stratégie d'embellissement des centres urbains.

C'est pour cela que le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) lance un Appel d'Offres pour la construction de l'immeuble siège de son département Ministériel.

Les travaux objet du DAO ci-contre sont réservés à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble siège du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation portent sur les points suivants :

- La préparation des décomptes ;
- La vérification du dossier administratif de l'Entreprise ;
- L'approbation des installations, matériels et du personnel de l'Entreprise ;
- La signature et notification des OS à caractère technique ;
- La vérification du respect des prescriptions techniques ;
- Le suivi de l'exécution des instructions de l'Administration ;
- L'établissement des attachements ;
- La vérification et la transmission des décomptes à l'Organisme de paiement ;
- L'élaboration des rapports mensuels d'activités ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
- L'établissement des documents finaux ;
- Des modifications significatives de l'objet ou des quantités prévues au titre du marché ;
- Des prix nouveaux ;
- De l'arrêt des travaux ou l'application des pénalités.

Les prestations comprennent notamment :

- Mission 1 : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux (DET) ;
- Mission 2 : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du Chantier (OPC) ;
- Mission 3 : Assistance apportée lors des Opérations de Réception (AOR).

## 3. Période d'exécution

Le rapport de mise en œuvre est remis au plus tard 15 jours après la notification de l'Ordre de service de démarrer la prestation.

Les rapports mensuels sont remis au plus tard 02 semaines après la fin de chaque mois ou le chantier a été actif.

Le rapport final doit être déposé un mois après la réception provisoire des travaux réalisés par l'entreprise.

DESIGNATION		DELAI
Rapport 0	Rapport de mise en œuvre ou Plan d'action	30 jours
Rapports intermédiaires	Rapports mensuels	30 jours
Rapport final	Rapport final	30 jours

Chaque rapport doit être approuvé par l'apposition de signature de l'ingénieur du marché.

Le délai d'approbation des rapports par l'Ingénieur du Marché est de cinq (05) jours ouvrables, après transmission par le cocontractant.

Le début de la mission est prévu dès la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations délivrées au prestataire par la Maître d'ouvrage.

#### 4. Financement

Le financement des prestations sera assuré par le budget de l'Etat du Cameroun au titre de l'Exercice 2024 et suivants (2024-2025-2026-2027-2028).

#### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais seront déposés en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, sous pli fermé contre récépissé au plus tard **le 22 février 2024 à 14 heures précises, heure locale** au Ministère de l'Eau et de l'Energie, B.P. 70 Yaoundé, à la Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Immeuble Ministériel N°1, porte 03T12, avec la mention suivante :

*N°000003/ASMI/MINEE/SG/CI/2024 DU 01 février 2024 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (B.E.T) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE)  
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »*

#### 6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie invite les Cabinets ou bureaux d'études intéressés et ayant l'expertise requise à manifester leur intérêt. Ils peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Ils devront manifester leur candidature en présentant leur dossier dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes :

La première enveloppe dite « enveloppe A » sera cachetée et portera la mention « pièces administratives ». Elle contiendra les documents ci-après :

1. Une déclaration de manifestation d'intérêt timbrée à 1 500 FCFA faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au(x) signataire(s);
2. L'accord de groupement le cas échéant ;
3. La désignation du mandataire du groupement ;
4. Attestation de conformité fiscale ;
5. Un certificat de non-faillite délivré par les instances compétentes ;
6. Une carte de contribuable en cours de validité ;
7. Une pièce attestant de la capacité financière exigée, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
8. Une attestation de localisation et un plan de localisation ;
9. Attestation de conformité fiscale ;
10. Une attestation de non-redevance datant de moins de trois mois délivrée par l'autorité compétente ;
11. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;
12. L'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.

N.B : L'absence ou la non-validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

La seconde enveloppe dite « enveloppe B » sera cachetée et portera la mention « offre technique ». Elle contiendra les documents ci-après :

1. L'organigramme complet et le personnel composant le Bureau d'Etudes ;
2. La liste du personnel d'encadrement.

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes fournira la liste définissant le personnel clé dont :

1	<p>Architecte, Chef de Mission</p> <p>chef de projet, <i>architecte</i> inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ayant au moins Quinze (15) ans d'expérience dans le domaine des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiments. Et une expérience spécifique de Chef de mission sur un (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins.</p>
2	<p>- Un Ingénieur de Structure</p> <p>Ingénieur de Conception de Conception de Génie Civil chargé de la surveillance des travaux de gros œuvre et de structure, VRD, terrassements tout au long de la réalisation des ouvrages, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine du bâtiment et travaux publics (et une expérience spécifique d'Ingénieur de structure sur (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins.</p>
3	<p>- Architecte de suivi</p> <p>Architecte avec un diplôme BAC+5 ayant une expérience spécifique de Maitrise d'œuvre pour le suivi global d'un chantier, surveillance des travaux de revêtement et menuiseries d'au moins cinq (05) ans et (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins.</p>
4	<p>- Ingénieur de suivi</p> <p>Ingénieur des Travaux de Génie Civil ayant une expérience spécifique d'Ingénieur de suivi d'un chantier structure et gros œuvre d'au moins cinq (05) ans et (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins</p>
5	<p>- Un Ingénieur de suivi Electricité Courant Fort (CFO)</p> <p>Ingénieur des Travaux de Génie Electrique ou électrotechnicien ayant une expérience spécifique d'Ingénieur de suivi en Electricité courant fort d'au moins cinq 05 ans et sur (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins.</p>

6	<p>- Un Ingénieur de suivi Electricité Courant Faible (CFA)</p> <p>- Ce prix rémunère dans les conditions du Marché et au mois, la mise à disposition d'un Ingénieur des Travaux de Génie Electrique ou électrotechnicien ayant une expérience spécifique d'Ingénieur de suivi en Electricité courant faible d'au moins cinq (05) ans et sur (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins.</p>
7	<p>- Un Ingénieur de suivi Climatisation-Ventilation-Désenfumage</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions du Marché et au mois, la mise à disposition d'un Ingénieur des Travaux de Génie Electrique ou électrotechnicien ayant une expérience spécifique d'Ingénieur de suivi en Climatisation-Ventilation-Désenfumage d'au moins cinq (05) ans et sur (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins.</p>
8	<p>- Un Technicien de suivi Plomberies-sanitaire</p> <p>- Ce prix rémunère dans les conditions du Marché et au mois, la mise à disposition d'un Ingénieur des Travaux de Technicien de suivi en Plomberie-sanitaire ayant une expérience spécifique d'Ingénieur de suivi en Electricité courant faible d'au moins cinq (05) ans et sur (01) projet de bâtiment R+7 au moins, cinq (05) projets de bâtiments R+4 au moins.</p>
9	<p>- Un Topographe</p> <p>- Ce prix rémunère dans les conditions du Marché et au mois, la mise à disposition d'un Ingénieur des Travaux de Technicien de Topographie – Cadastre ayant une expérience spécifique de topographie d'au moins cinq (05) ans sur au moins cinq (05) projets de bâtiments.</p>
10	<p>- un Technicien de Laboratoire géotechnique: au moins Technicien Supérieur de Génie-civil ayant une expérience spécifique de suivi Géotechnique d'au moins cinq (03) ans sur au moins trois (03) projets de bâtiments ou de route.</p>

**a) . La liste du personnel ci-dessus sera accompagnée de :**

- 11 - un expert QHSE: Au moins Ingénieur des Travaux de Génie Civil, environnementaliste ou expert en qualité, ayant une expérience spécifique d'expert QHSE d'au moins deux (02) ans sur au moins deux (02) projets de bâtiment ou des projets divers de construction ou de maintenance.
- Une photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;
  - Un curriculum vitae de chaque personnel, daté et signé, ressortant clairement les missions effectuées, les lieux, les noms et adresse des clients, la valeur financière ainsi que les dates de démarrage et de fin des dites missions ;
  - Une copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel, assortie d'une attestation de présentation de l'original du diplôme ;

- Une attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou une copie du contrat de travail dudit personnel ;
- Une définition des affectations proposées pour chaque personnel.

Les références du Bureau d'Etudes pour les prestations similaires

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'études présentera ses références pour des prestations similaires. Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires des dites prestations (1ère et dernière pages des marchés, attestations de bonne fin d'exécution, ou tout autre document faisant

foi, etc.). Lesdites références devront clairement ressortir la désignation des prestations, le lieu d'exécution, le profil des experts utilisés, le nom du chef d'équipe, la valeur financière, les noms et adresses des bénéficiaires ainsi que les dates de démarrage et de fin desdites prestations.

#### 4. Note méthodologique

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes rédigera une note méthodologique explicitant sa compréhension de l'étude à mener, l'organisation, la démarche à mettre en place pour sa réalisation ainsi que son planning d'exécution.

#### Les moyens techniques et matériels

Le Cabinet ou le Bureau d'Etudes devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations et signer un certificat de vérification autorisant le maître d'ouvrage à vérifier l'effectivité dudit matériel.

Pour cela, il devra fournir une liste précisant l'âge, les photos et la description technique des moyens dont il dispose, avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises et/ou des factures) ou présentation de la convention de location.

NB : Toute fausse déclaration entraînera le rejet automatique de l'offre du soumissionnaire.

#### Une attestation de capacité financière

Elle devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant doit être supérieur ou égal à deux cent millions (200 000 000) de francs CFA.

#### ACQUISITION DES DOCUMENTS

L'acquisition du document relatif au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est gratuite.

Toutefois, l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation des marchés publics en République du Cameroun.

Les Bureaux d'Etudes peuvent, aux heures ouvrables, obtenir ou consulter les Termes de Référence des prestations demandées et les informations complémentaires, dès publication du présent avis à la cellule informatique

## 7. Critères d'évaluation

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les Cabinets ou bureaux d'études installés au Cameroun :

Justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises Notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme ;
- Disposer du matériel et du personnel appropriés pour les prestations à réaliser ;
- Avoir une bonne expérience dans la maîtrise d'œuvre de la construction des

Bâtiments ;

- Disposer d'une capacité financière supérieure ou égale à deux cent millions (200 000 000) FCFA.

- N'avoir jamais fait l'objet d'un constat de carence technique ou financière dans le cadre d'un suivi et ou d'une étude de marchés antérieurs relevant de ce domaine au MINEE

## 8. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire relatif au présent avis peut être obtenu à la Cellule Informatique du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Tel : 222 234 230.

## 9. Evaluation et publication des résultats

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Cabinets pré-qualifiés sera établie.

Les bureaux d'études ainsi retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 76 alinéa 8 du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

YAOUNDE le 1 Février 2024

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

# PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 003/DAOR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE TROIS (03) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE). APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/PADESCE/UCP/CG/SPM DU 18 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE TROIS (03) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N°	Au lieu de :	Lire :
	Désignations des articles	Désignations des articles
	<p style="text-align: center;"><b>10. RECEVABILITE DES OFFRES</b></p> <p>Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le <b>10 Février 2024 à 11 heures précises</b>. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :</p>	<p style="text-align: center;"><b>10. RECEVABILITE DES OFFRES.</b></p> <p>Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le <b>15 Février 2024 à 11 heures précises</b>. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**MBENOUN SOPHIE**

# MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00006/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 00016/ASMI/MINHDU/2024 DU 09 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DRAINS DE MAROUA (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci-après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit :

N°	BETs	Pièces Administratives	Offres Techniques	Observations
1	BEC LA ROUTIERE BP : 13 704 Yaoundé Tel : 222 223 564	Conforme et complète	98	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
2	Gpt INNOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL BP : 13 069 Yaoundé Tel : 675 40 06 84	Conforme et complète	100	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
3	PRISMA Sarl BP : 15 553 Yaoundé Tel : 693 040 056	Conforme et complète	99	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux BETs ci-dessus présélectionnés.

Les BETs de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le **MINISTRE**

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE  
L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD À EBOLOWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°19/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2023 du 25/09/2023 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'Agence Régionale du FEICOM pour le sud à Ebolowa.

### DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>** : le **Cabinet Ingénieurs Associés Sarl, TÉL : (237)6 74 58 43 48/6 99 85 26 74**, est déclaré adjudicataire au Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°19/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2023 du 25/09/2023 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment annexe de l'Agence Régionale du FEICOM pour le sud à Ebolowa, pour un montant de **trente-trois millions quatre cent soixante-dix-neuf mille quatre cent trente-huit (33 479 438)francs CFA TTC** et un délai d'exécution **treize (13) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

**Article 2** : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Philippe Camille**

**COMMUNE DE MAROUA 2**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/REN/C-MRA II/CIPM/AI/2024 DU 16/01/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES CINQ (05) FORAGES PRODUCTIFSEQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE, A MAROUARE. MOFOU, MISSINGUILEO (LOT 01) ET DOUALARE, LAIDE WELENG (LOT 02), DANSL'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de budget d' investissement public MINDDEVEL (BIP), exercice 2024, le 1er Adjoint au maire de la commune d'Arrondissement de Maroua II, autorité contractante lance pour le compte de la commune de Maroua II, un appel d'offres national ouvert pour les travaux construction des cinq (05) forages productifs équipés de pompe a Motricité humaine, a Marouare.Mofou.Missingulieo (lot 01 )et Doualare ,Laide Weleng (lot 02). dans farrondissement de Maroua II Département du Diamare, région de l"extrême-nord

**2. Consistance des prestations**

N/D

**3. Cout Prévisionnel**

Les Travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d"investissement public MINEE, Exercice 2024, Imputation : pour un coût estimatif de Quarante et deux millions cinq cent - (42 500 000) Francs CFA TTC. Pour 05 forages

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à régalité deconditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie

**6. Financement**

Les Travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d"investissement public MINEE, Exercice 2024, Imputation : pour un coût estimatif de Quarante et deux millions cinq cent - (42 500 000) Francs CFA TTC. Pour 05 forages

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune de Maroua II.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de soixante-

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre ré

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »  
N°08/AONO/C-MRA II/CIPM/AI/2024 DU 16/01/2024  
EN PROCEDURE NORIVIALE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES CINQ (05) FORAGES PRODUCTIFS  
EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE, A MAROUARE, MOFOU, MISSINGUILEO (LOT 01) ET  
DOUALLARE, LAIDE WELENG (LOT 02), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II. DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.  
FINANCEMENT : BIP MINDDEVEU EXERCICE 2024  
IMPUTATION :  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.  
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre vingt Dix (90) Jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de T'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la l Sous peine de rejetde l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérative Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la l Sous peine de rejetde l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérative Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **13/02/2024 à 14 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Maroua II, en présence des soumissionnaires.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

### 12.1- Critères éliminatoires

#### 12.1.1 ; Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 12.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux hydrauliques (AEP) au cours des trois (03) dernières années inférieures à Quarante Millions (40 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux hydrauliques ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.
- g) Abandon d'un chantier au cours de (trois dernières années).

#### 12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### 12.2 : Critères essentiels

D'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 2 critères ;
- b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 3 critères.

## 15. Attribution

Le 1er adjoint (ajouter 1er adjoint au maire partout où il y a autorité contractante) Maire de la Commune de Maroua II, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Maroua II,

MAROUA le 16 Janvier 2024

Le 1er Adjoint au Maire

**MOUSTAPHA BOUBA**

# PRÉFECTURE DE MBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM/2024 DU 26 JANV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE(IAEB) DE MEIGANGA, ARRONDISSEMENT DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: BIP EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, Le Préfet du Département du Mbéré, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE MEIGANGA, ARRONDISSEMENT DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes ;

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX
100	Travaux Préparatoires
200	Terrassement
300	Fondations
400	Maçonnerie - Elévation
500	Charpente - Couverture
600	Menuiserie Métallique
700	Menuiserie- bois
800	Plomberie Sanitaire
900	Électricité
1000	Revêtement peinture vitrerie
1100	Voiries et Réseaux Divers (VRD)

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération à l'issue des études préalables est de : **Trente millions (30 000 000 FCFA).**

## 4. Allotissement

Sans objet

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire N° .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Meiganga, au Secrétariat Particulier du Préfet, Tel. ; 699 55 70 64, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de MEIGANGA auprès du Secrétaire Particulier du Préfet, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **cinquante Mille (50 000 FCFA)**, payable à la Recette des Finances de Meiganga.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétariat particulier du Préfet :au plus tard **le 26 FEV 2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM/2024 DU 26 JANV 2024  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE  
BASE(IAEB) DE MEIGANGA ARRONDISSEMENT DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE  
L'ADAMAOUA  
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des projets objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant quatrevingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : six cent mille (600 000 FCFA)et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures. Ou le groupement des deux lots dans une même offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture DE MEIGANGA **le 26 FEV 2024 à partir de 15 Heures**, heure locale, par la Commission départementale de Passation des Marchés placée auprès Préfet du Mberé siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
  - l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
  - dossiers techniques et financiers incomplets;
  - fausses déclarations ou pièces falsifiées,
  - absence d'un prix unitaire quantifié.
- Critères essentiels évalués à moins de 30 OUI sur 42.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles,

### 2- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ,
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB :** la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO,

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés place auprès du Préfet du Mbéré, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat particulier du Préfet. Tel : 6 99 50 70 64.

MEIGANGA le 26 Janvier 2024

Le PRÉFET

**RIBOUEN À MOUNGAN Louis Florent**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 30 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF EN R+1 AU CETIC DE BIMBIA, REGION DU SUD-OUEST, DEPARTEMENT DU FAKO, ARRONDISSEMENT DE LIMBE III (PHASE 2 SUITE ET FIN).FINANCEMENT : BIP 2024 ; IMPUTATION : 58 25 105 01 5519320 523314 444**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 25 105 01 5519320 523314 44

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2024, le Ministre des Secondaires lance, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc Administratif en R+1 au CETIC de Bimbia, Région du Sud-Ouest, Département du Fako, Arrondissement de Limbe III (Phase 2 suite et fin)

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet Appel d'Offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et études ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois-aluminium et vitrerie;
- Electricité, climatisation, protection contre l'incendie et caméra de surveillance ;
- Peinture ;
- Plomberie et revêtement ;
- Aménagements extérieurs et VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux issus des études préalables est de **FCFA TTC 95 000 000 (Quatre-vingt-quinze millions) de francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire **58 25 105 01 5519320 523314 444**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, et la version électronique sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 70 000 (Soixante-dix mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du Dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en un exemplaire original et en couleur marquée comme tel ainsi que la copie de sauvegarde devront parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, « Bâtiment C » porte 813 au plus tard **le 29/02/2024 à 13 heures**, et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 30 JANVIER 2024 POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF EN R+1 AU CETIC DE BIMBIA, REGION DU  
SUD-OUEST, DEPARTEMENT DU FAKO, ARRONDISSEMENT DE LIMBE III  
(PHASE 2 SUITE ET FIN).  
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) Jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer lesdits travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 1 900 000 (Un million neuf cent mille Francs CFA), établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances.

Le délai de **validité de cette caution est de trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **29/02/2024 à 14 heures** dans la Salle des Conférences **de la CAAP** du MINESEC

**en face Cathédrale**, par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

#### 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

##### A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (supérieur à 120 jours) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ou d'une pièce de l'offre financière ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marches au cours des 03 dernières années ;
- Non-respect du profil du conducteur de travaux (académique + expérience) ;
- Non-respect de l'effectif minimum du personnel demandé dans le RPAO ;
- Non satisfaction de 7 oui / 9 des critères essentiels ;
- Non-respect du format de fichier des offres, pour la soumission en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, pour la soumission en ligne ;

##### B/ Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
  - Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (construction des bâtiments) ;
  - Qualité du personnel ;
  - Moyens logistiques ;
  - Attestation et rapport de visite du site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés des photographies du site) ;
  - Attestation de capacité financière supérieure ou égale à 50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
  - Méthodologie générale d'exécution ;
  - Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
  - Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (oui ou non) avec un minimum acceptable d'au moins 7 oui / 9 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

#### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à **100%** des critères éliminatoires et au moins **7 oui / 9** des critères essentiels.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59 ou en ligne sur les plateformes COLEPS ou PRIDSOFT aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

##### Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

##### Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation de tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. CONAC : 1517.

YAOUNDE le 30 Janvier 2024

Le MINISTRE

**NALOVA LYONGA**

## COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE DES EAUX-  
COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE DES EAUX- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

### 2. Consistance des prestations

Les attentes de cette prestation sont prescrites dans les termes de références détaillés dans le dossier d'appel d'offres.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (10 000 000) Francs CFA

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte tout Bureau d'études installé au Cameroun disposant des Ressources Humaines et techniques nécessaires à la réalisation des prestations ci-dessus.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **27 février 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 005/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024  
POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE DES EAUX- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU  
NKAM-REGION DU LITTORAL.  
. Financement : Budget d'Investissement Public  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **deux cent mille (200 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 27 février 2024 à partir de 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI.

L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points Sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- dossier non conforme aux prescriptions du DAO;
- non justification de la réalisation d'une prestation similaire;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse des offres techniques une note inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

### Critères essentiels

A – Référence 25

B – Organisation/Méthodologie du travail 10

C – Personnel clé 50

D – Matériel 15

Seules les soumissions dont les offres techniques auront obtenu une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100) seront éligibles à l'ouverture des offres financières.

## 15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Il s'agit d'attribuer le marché au soumissionnaire dont l'offre présente la note finale la plus élevée.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE du Nkam à Yabassi.

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

YABASSI le 1 Février 2024

Le MAIRE

**EBA JEAN MIRABEAU**

# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CEN/CIPM/2024 DU 29/01/2024 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE, EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA CENAME (LOT UNIQUE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance de la flotte automobile de la CENAME.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres porte sur la **Couverture en assurance de la flotte automobile de la CENAME.**

## 3. Cout Prévisionnel

Les couts prévisionnels de la **Couverture en assurance de la flotte automobile sont de :**

- **Tranche ferme** : Seize millions (16 000 000) Francs CFA, Toutes Taxes Comprises (12 mois).

- **Tranche conditionnelle n°01** : Seize millions (16 000 000) Francs CFA, Toutes Taxes Comprises (12 mois).

- **Tranche conditionnelle n°02** Seize millions (16 000 000) Francs CFA, Toutes Taxes Comprises (12 mois).

Soit une prime globale pour la période de **trente-six (36) mois de 48 000 000 (Quarante-huit millions) francs CFA, Toutes taxes comprises.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées en République du Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, des exercices 2024, 2025 et 2026 imputations 670420.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.net](mailto:contact@cename.net), **Et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM) OU COLEPS dès publication du présent avis.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : [www.cename.net](http://www.cename.net) ; E-mail : [contact@cename.net](mailto:contact@cename.net), dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires (*dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard **le 27/02/2024 à 15 heures** et devront porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 002/AONO/CEN/CIPM/2024 DU \_\_\_\_\_, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE DE LA CENAME (LOT UNIQUE)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture prévue par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **Trente-six mois (36) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la Lettre-commande répartis en trois (03) tranches comme suit :

Tranche ferme 12 (douze) mois, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ à minuit ;  
Première tranche conditionnelle 12 (douze) mois, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ à minuit ;  
Deuxième tranche conditionnelle 12 (douze) mois, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ à minuit.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, de montant de **960 000 (Neuf cent soixante mille) Francs CFA**.

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, de montant de **960 000 (Neuf cent soixante mille) Francs CFA**.

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 12. Ouverture des Plis

Les dossiers administratifs, techniques et financiers seront ouverts en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **27/02/2024 à 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée par le plus haut responsable de la Compagnie et ayant une bonne connaissance de l'offre.

## 13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire, conformément aux critères ci-après :

### Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative ou non conforme après un délai de quarante-huit (48) heures accordé à l'ouverture ;
- Fausse déclaration substitution ou falsification des pièces ;
- Non-conformité aux Termes de Références ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;  
 Absence de la copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance;  
 Nombre de OUI inférieur à 22/29 ;  
 Absence d'un prix unitaire quantifié.

**Critères essentiels :**

Critères	Notation (binaire OUI-NON)
Présentation générale de l'offre	<b>03 critères</b>
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	<b>03 critères</b>
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	<b>04 critères</b>
Description détaillée des garanties offertes	<b>04 critères</b>
Modalités de mise en jeu de la garantie	<b>05 critères</b>
Couverture des engagements règlementés	<b>03 critères</b>
Couverture de la marge de solvabilité	<b>03 critères</b>
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	<b>03 critères</b>
Couverture de réassurance dans la branche considérée	<b>01 critère</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de **22 « OUI »** sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

**METHODE DE SELECTION DE L'ASSUREUR :**

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME.

**ASSISTANCE TECHNIQUE**

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. Pour la **CONAC : 1517**.

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**SALIHOU SADOU**

## COMMUNE DE NDELELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024 DU 01/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DEMINDOUROU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de NDELELE, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation du centre zootechnique et vétérinaire de MINDOUROU.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ? Travaux préparatoires ;
- ? Terrassements ;
- ? Fondations ;
- ? Maçonnerie-Elévation ;
- ? Charpente-Couverture ;
- ? Menuiserie ;
- ? Electricité ;
- ? Peinture ;
- ? Aménagement VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Trente millions (30 000 000) FCFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NDELELE, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NDELELE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire

sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NDELELE au plus tard le 23/02/2024 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter

la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024

DU 01/02/2024

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé

à quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120)

jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste

figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après

l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans

le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances,

valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la

Commune de NDELELE à NDELELE, le 23/02/2024 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires

peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 14.1.1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

#### 14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;  
6
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NDELELE

*NDELELE le 1 Février 2024*

*Le MAIRE*

**GABELA Alexis**

## COMMUNE DE NDELELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°004/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024DU01/02/2024 POUR LA REALISATION DES TROIS (03)  
FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITEHUMAINE DANS LA COMMUNE DE NDELELE,  
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.LOT1: NDELELE CHEFFERIEE; LOT2: NDELELE  
MOSQUEE ET LOT3: NDELELE CACEP.(EN PROCEDURE D URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NDELELE, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des trois (03) Forages équipés de Pompes à Motricité Humaine dans la Commune NDELELE, Département de la Kadey, Région de l'EST

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ? Prospection géophysique ;
- ? Installation de chantier ;
- ? Foration;
- ? Equipement, développement, pompage ;
- ? Aménagement puisard ;
- ? Analyse de l'eau;
- ? Installation de la pompe.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA TTC par lot

### 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en trois (03) lots.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NDELELE, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NDELELE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire

sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NDELELE, au plus tard le 23/02/2024 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024 DU 01/02/2024 POUR LA REALISATION DES TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT1: NDELELE CHEFFERIEE; LOT2: NDELELE MOSQUEE ET LOT3: NDELELE CACEP. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024. A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé

à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120)

jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans

la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration

de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans

le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances,

valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée

auprès de la Commune de NDELELE, dans la salle des actes de l'hôtel de ville de NDELELE, le 23/02/2024 à 11 heures précises

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de

leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 14.1.1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

#### 14.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- d) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- 6
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Quinze millions (15 000 000) FCFA (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NDELELE

*NDELELE le 1 Février 2024*

*Le MAIRE*

**GABELA Alexis**

# COMMUNE DE DARAK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C-DAKAK/CIPM/2024 DU 29/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION OFE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'E.P. DE RYAD (LOT1) ET A LT,P DE DOLE-ABOUNA (LOT2) DANS LA COMMUNE DEDARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHAR!,**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de DARAK, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de DARAK un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe à l'EP de RYAD et à FEP de DOLE-ABOUNA dans la Commune de DARAK Département du Logone et Chari.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires-Etude ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Les Menuiseries métalliques ;
- ? Electricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montants prévisionnel : 50 000 000 TTC soit 25 000 000/Lot

## 4. Allotissement

NB ; Chaque soumissionnaire peut soumissionner un (01) ou les deux (02) lots

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est réservée aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de DARAK. dès publication du présent avis,

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de DARAK. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de DARAK de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle.s. devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Maire de la Commune de DARAK au plus tard **le 21/02/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 010/AONO/C-DAKAK/CIPM/2024 DU 29/01/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE,  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION de DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE  
CLASSE A L'E.P. DE RYAD (LOT1) ET A LT,P DE DOLE-ABOUNA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE  
DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHAR!,**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Le délai revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit cinq cent mille (500 000) francs CFA par lot. délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de DARAK le 21/02/2024 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés DARAK en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

u. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique ; ^
- 3) Absence de la caution descriptives.

h. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète :
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- 4) Non-conformité aux spécifications techniques ;
- 5) Absence d'une Attestation de surface financière :
- 6) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle :
  - 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

!

f

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation de l'offre Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel et le matériel Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de DARAK

DARAK le 29 Janvier 2024

Le MAIRE

**ALI RAMAT**

**COMMUNE DE NGUELEBOK**

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RE/DK/C.NGBOK/SG/CIPM/2024 DU 29/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CMA DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, Le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture de l'équipement en matériel Médical au CMA DE NGUELEBOK, Département de la KADEY.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur La fourniture de l'équipement en matériel médical au CMA de NGUELEBOK.

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel est de : Quinze millions (15 000 000) FCFA.

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2024.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NGUELEBOK dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de NGUELEBOK dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de NGUELEBOK au plus tard le 20/02/2024 à 10 heures , heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/RE/DK/SG/CIPM/2024 DU 29/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CMA DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2024;**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel.

La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel.

La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 20/02/2024 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGUELEBOK siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
6. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière.

### 1.1. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2020, 2021 et 2022..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques ..... Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

## 15. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;

2- Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

3- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commune de NGUELEBOK.

NGUELEBOK le 29 Janvier 2024

Le MAIRE

**LOUMBOUA Emmanuel**

**COMMUNE DE BAFUT**

**CONSULTATION NOTICE CONSULTATION N° 03/RQ/ BC/BCITB/ BIP/2024 OF 30/01/2024, FOR THE EQUIPPING OF CLASSROOMS WITH BENCHES (G.S AGYATI, G.S NDUNG, G.S MUCHWINE), BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

CONSULTATION N° 03/RQ/ BC/BCITB/ BIP/2024 OF 30/01/2024, FOR THE EQUIPPING OF CLASSROOMS WITH BENCHES (G.S AGYATI, G.S NDUNG, G.S MUCHWINE), BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

**2. Consistance des prestations**

The services of this request for quotation include:

- the equipping of classrooms with benches (G.S Agyati, G.S Ndung, And G.S Muchwine)

**3. Cout Prévisionnel**

The estimated cost is as below

Lot	Name of project	Estimated cost of project	Amount of bid bond	imputation
Single	EQUIPPING CLASSROOMS WITH BENCHES (G.S AGYATI, G.S NDUNG, G.S MUCHWINE)	11,100,000	222,000	

**4. Allotissement**

The supply is in a single lot as indicated below.

**5. Participation et origine**

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

**6. Financement**

This project shall be financed by the 2024 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education (MINEDUB) with budget heads as indicated on the table above.

**7. Consultation du Dossier**

The file may be consulted during working hours at the Bafut Council, SIGAMP OFFICE, as soon as this notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bafut Council, SIGAMP OFFICE as soon as this notice is published against payment of the sum of Twenty Thousand Francs (20,000) CFA payable at the Bafut Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

## 9. Remises des offres

The tender file in two (02) volumes shall be enclosed in two sealed envelopes.

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical/financial offer (Volume 2).

The two volumes shall then be enclosed in a single sealed envelope bearing only the reference of the tender in question. The different documents of each offer shall be numbered as indicated in the tender and separated by dividers of the same colour.

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including one (1) original file and **06** copies on the 20/02/2024 at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in Bafut Council (SIGAMP OFFICE)

**« CONSULTATION 03/RQ/ BC/BCITB/ BIP/2024 OF 30/01/2024, FOR THE EQUIPPING CLASSROOMS WITH BENCHES (G.S AGYATI, G.S NDUNG, G.S MUCHWINE, BAFUT SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION»**

**To be opened only during the Tenders Board Opening session ».**

## 10. Delai de Livraison

The deadline of execution is **Sixty (60) days** from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of **Two hundred and Twenty Two Thousand Francs (222000)CFA** and valid for thirty **(30) days** beyond the date of validity of bids.

## 12. Recevabilité des Offres

**N/A**

## 13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative file, the Technical and Financial files will take place on the **20/02/2024** at **11:00 AM** local time, in the conference hall of Bafut Council, by the Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

#### 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

##### Eliminatory criteria

1. - Absence or insufficient bid bond
2. 48hrs given for the absence or non-conformity of any other document in the administrative file;
3. - Deadline for delivery higher than prescribed;
4. - False declaration or falsified documents;
5. A bid bond with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. . Absence of a quantified unit price;
7. - Omission of a unit price in the financial bid;
8. - Score of less than 75% of essential criteria,

##### Essential criteria

**NB. Pursuant to circular letter No.00005/LC/MINMAP/CAB of 26/12/2023, bidders with certified true copies of the certificate of categorisation shall not submit in their *TECHNICAL FILE documents relating to ; Their turnover, References of the company, own minimum technical and Logistics means ,permanent staff and head office location.***

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- specifications and references;
- 5- Draft jobbing odder duly filled initialed in all pages signed and dated on the last page.

#### 15. Attribution

This evaluation will be done in a positive (**yes**) or Negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest feasible amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

#### 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the SIGAMP service of the Bafut Council .

BAMENDA le 30 Janvier 2024

Le MAYOR

**NGWAKONGOH Lawrence**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-13/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 066/D13-401/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 10 OCTOBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SCANNER 32 BARRETTES AU CENTRE DES URGENCES (CURY) DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BF MINSANTE, EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N° **0665/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31/01/2024**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Livraison		Rang	Observations
				Délai	Lieu		
Fourniture et installation des d'un scanner 32 barrettes au Centre des Urgences (CURY) de Yaoundé	ETS LEKOUET BP: 323 Yaoundé Tél. : 677 766 004 / 697 913 357	400 000 000	399 899 990	120 jours	CURY	1 <sup>er</sup>	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 31 Janvier 2024

Le **MINISTRE**

**MANAOUA Malachie**

## AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°0207-24/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIF À LA DIGITALISATION DU SYSTÈME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :  
La lettre-commande, relative à la digitalisation du système de facturation et de la gestion des caisses à la société Aéroports Du Cameroun S.A, a été attribuée à la société **DOHONE S.A.**, BP : 5033 Yaoundé, Tél : 243 26 59 18/657 10 50 10/657 10 50 07, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente-quatre millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-neuf (34 862 749) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00007/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ANALYSE DES PIECES ADMINISTRATIVES ET OFFRES TECHNIQUES RELATIVES A L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 00001/ASMI/MINHDU/2024 DU 02 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES STRUCTURANTES DE LA VILLE DE YAOUNDE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain Communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit :

N° du Lot	BETs	PIECES ADMINISTRATIVES	OFFRES TECHNIQUES	OBSERVATIONS
01	MATURIS SARL BP : 11 681 Yaoundé Tél: 699 00 33 15	Conforme et complète	89.5/100	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
02	PYRAMIDES INTER BP : 13 584 Yaoundé Tél : 222 23 63 72	Conforme et complète	94/100	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
03	BRETCAM BP : 839 Yaoundé Tél: 22 20 67 37	Conforme et complète	90/100	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux BET ci-dessus présélectionnés.

Les BET de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le **MINISTRE**

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00004/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 00002/E/2/ASMI/MINHDU/2024 DU 02 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE DEPARTEMENT DU MFOUNDI : CARREFOUR GRAND CHEF SIMBOCK-CARREFOUR DES SŒURS-COMPLEXE SCOLAIRE KADNDAP CARREFOUR ENTREE ECOLE PETITS GENIES (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit :

N°	BETs	Pièces Administratives	Offres Techniques	Observations
1	ENSERBAT-TP BP : 11 366 Yaoundé Tel : 674 75 24 24	Conforme et complète	88,5	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
2	Gpt INNOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL BP : 13 069 Yaoundé Tel : 675 40 06 84	Conforme et complète	100	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
3	TGBT BP : 3 969 Yaoundé Tel : 677 99 93 30	Conforme et complète	89,5	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux BETs ci-dessus présélectionnés.

Les BETs de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le MINISTRE

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0066-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DIGITALISATION DU SYSTÈME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11/09/2023 ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N° 014-24/ADC/CIPM/se du 18 Janvier 2024

### DECIDE :

**ARTICLE 1**– La lettre-commande relative à la digitalisation du système de facturation et de la gestion des caisses à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribuée à la société **DOHONE S.A.**, BP : 5033

Yaoundé, Tél : 243 26 59 18/657 10 50 10/657 10 50 07, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente-quatre millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-neuf (34 862 749) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

**ARTICLE 2** - Le Directeur Général de la société **DOHONE S.A.**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**DECISION N° 004/D/PDRI-CL/COORD/2024LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE I MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Coordonnateur du Projet de Développement Rural Intégré Chari-Logone, Phase II Maître d'Ouvrage Délégué.**

la Constitution ;

les Accords de prêt et d'istisna'a 2CM-1001/94-95 conclus le 17/05/2017 entre le Gouvernement de la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement pour le financement du Projet de Développement Rural Intégré Chari-Logone, Cameroun ;

la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;  
la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ; la Décision 003/MINEPAT/CAB du 14 janvier 2009 portant création du Comité de Pilotage et d'Orientation du Projet de Développement Rural Intégré Chari-Logone ;  
la Décision 581/D/MJNEPAT/SG/DGPAT/DATZF/DAT2 modifiant et complétant les dispositions des articles 3 et 11 de la Décision n° 003/MINEPAT/CAB/ du 4 janvier 2009 portant création du Comité de Pilotage et d'Orientation du Projet de Développement Rural Intégré Chari-Logone ;

la Décision 041/MINEPAT//DGPAT/DATZF/2013 du 22 mars 2013 portant désignation d'un Coordonnateur pour le PDRI-CL ;

Vu la Décision n° 011/A/MINMAP du 22 juillet 2013 du MINMAP portant création d'une Commission

Vu

Vu

spéciale de passation de Marché auprès du PDRI-CL ;

les Décisions n° 011/A/MINMAP du 22/07/2013 et n° 0239/D/MINMAP du 4/11/2013 du MINMAP portant respectivement création et composition d'une Commission spéciale de passation de Marché auprès du PDRI-CL ;

la circulaire n° 000U0026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024 ;

Considérant l'Appel d'offres n° 003/AONO/PDRI-CL/CSPM/2023 du 11 décembre 2023 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel du PDRI-CL II ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 13/01/2024 relatif à la proposition d'attribution de la CSPM ;

Décide :

Article F" : l'entreprise «ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A», BP: 12 230 Douaia est retenue pour la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel du PDRI-CL II, pour le montant de quatorze millions neuf cent trente-huit mille sept cent vingt-quatre francs CFA (14 938 724 F CFA) et un délai de douze (12) mois.

Article 2 : le représentant de l'entreprise adjudicataire est tenu de passer au siège du PDRI-CL dès publication de cette décision pour la suite de la procédure.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KOUSSERI le 26 Février 2024*

*Le COORDONNATEUR*

**MADI ALI**

**COMMUNE DE MAROUA 2**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-MAR II/CIPM-TR/24 DU 16/01/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR EN PAVE DU CMA DE FOUNAGUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le premier Adjoint au Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Mairie de Maroua II, un Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/C-MAR II/CIPM/24 du 16/01/2024 pour les travaux d'aménagement de la cour en pave du CMA de FOUNAGUE dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Les installations de chantier :
- Travaux préparatoires,
- Aménagement et assainissement

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINSANTE. Exercice 2024. Le montant prévisionnel des travaux est de 15 000 000 FCFA

**4. Allotissement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique,

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINSANTE. Exercice 2024. Le montant prévisionnel des travaux est de 15 000 000 FCFA

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Maroua II, dès publication du présent avis,

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de Maroua II dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune de Maroua II.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service de passation des Marchés de la Commune de Maroua II au plus tard le **13/02/2024 à 13 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 07/AONO/C-MAR II/CIPM-TR/24 du 16/01/2024  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR EN PAVE DU CMA DE FOUNAGUE  
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE  
L'EXTREME-NORD  
FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2024  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à TROIS (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 300 000 FCFA,

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **13/02/2024 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de la Maroua II. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

**14. Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après ;

15.1. Critères Éliminatoires (lire et appliquer les observations de LM)

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

c) Offre technique Incomplète pour absence :

C1) N'avoir pas obtenu une note d'au moins 70%,

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivants :

A - Présetation 01 critère

B- Références 03 critères

C - Personnel d'encadrement 11 critères

D- Méthodologie 04 critères

E - Matériel 07 critères

F- Surface financière 01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disant.

**16. Durée Validité des Offres**

La durée de validité des offres est de vingt-cinq jours (25) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Maroua II.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 16 Janvier 2024

Le 1er Adjoint au Maire

**MOUSTAPHA BOUBA**

## COMMUNE DE GAZAWA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C-GAZAWA/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR MEDECIN DU CENGRE MEDICAUX D'ARRONDISSEMENT, COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune le Maire de la Commune, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction **de la clôture du logement d'astreinte du médecin du centre médicaux 'arrondissement de Gazawa.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Fondation
- Maçonnerie – Béton Armé ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Trente millions (30 000 000) FCFA**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la commune (fond propre) de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire :

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GAZAWA dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu Secrétariat Général de la Commune de GAZAWA dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **GAZAWA**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée Secrétariat Général de la Commune de GAZAWA, au plus tard le **08 FEVRIER 2024** à **10** Heures et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/C-GAZAWA/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN DU MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (quatre cents mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08 FEVRIER 2024** à **11** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de GAZAWA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission.;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui ;
4. Entreprise ayant des chantiers en cours ou abandonnés dans la Commune.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

**Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

**15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de GAZAWA, dès publication du présent avis.

**« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 675.5849.11 / 699 255513 ».**

MAROUA le 17 Janvier 2024

Le MAIRE

**AMADOU MANA**

# PRÉFECTURE DU KOUNG KHI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/F38/SAEF/CDPM-KK/2024 25 JAN 2024 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE LIMITE BANGANG FOKAM-BANGANG FONDJI-TSA'A-PONT SUR LE FLEUVE DJOUOCK-DJIWIMOUTCHA(BANDJOUN) AVEC BRETELLE MARCHÉ BANGANG FONDJI-PLACE CHEFFERIE TOUDJOUCK DU PK2-F800(PONT) AU PK 4+000 PHASE III, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST. « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LEe Préfet du Département du Koung-Khi, Autorité contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental des Travaux Publics du Koung-Khi, Maître d'Ouvrage, un Appel National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

## 2. Consistance des prestations

VOIR PIECE JOINTE

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 100 000 000 FCFA

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, BIP 2024.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Bandjoun, Tél ; 696 330 245,

## 7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Préfecture de Bandjoun sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette des finances de Bandjoun d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) Francs CFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle devra parvenir à la Préfecture de Bandjoun (Commission Départementale de passation des marchés) au plus tard le 22/02/2024 à 10 Heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert**

**N° 01/AONO/F38/SAEF/CDPM-KK/2024 du 25/01/2024 Pour les Travaux de bitumage en enduit superficiel de la route Limite Bangang Fokam-Bangang Fondji-Tsa'a-Pont sur le fleuve Djouock-Djiwi-Moutcha (Bandjoun) avec bretelle marché Bangang Fondji-place Chefferie Toudjouck du PK2+800 (pont) au PK4+000 Phase 111, dans l'Arrondissement de Djebem, Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest.**

**« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 9. Delai de Livraison

04 MOIS

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau du Point 3, délivrée par un des établissements

financiers agréés par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service ômEfeir ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

NB.. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu 22/02/2024 à 11 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés sis à la préfecture de Bandjoun

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- Pièce administrative non conforme et non régularisée après 48 heures ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

### 2 Critères essentiels

- Présentation des offres (01 critères)
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 08 critères ;
- Les références de l'entreprise sur 08 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- La méthodologie d'exécution sur 03 critères.
- Offre financière 03 critères.

NB. Voir grille de notation en annexe

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire représentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation à la commission Départementale de Passation des marchés du Koung-khi à Bandjoun et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant dans le classement arrêté par l'Autorité Contractante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Bandjoun (Commission Départementale de Passation de Marché), Tel:69633 02 45i.

*BANDJOUN le 25 Janvier 2024*

*Le PRÉFET*

**JEAN DANIEL DJOBOINA**

## MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU  
31 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE VINGT DEUX (22) SPLITS AU MINISTERE DE LA  
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 27 098 04 34 00 01 524111.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres pour la fourniture et la pose de vingt-deux (22) splits.

### 2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture et la pose, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, de vingt-deux (22) splits.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA**, Toutes Taxes Comprises

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

### 5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'exercice 2024, imputation : 58 27 098 04 34 00 01 524111.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2eme étage, Porte 210.

La version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> , <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

## 8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 210, au plus tard **le 29 Février 2024 à 14 H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP/2024 DU 31 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE VINGT-DEUX (22) SPLITS AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **vingt (20) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **29 Février 2024 à 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Critères d'évaluation

### 1 - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une référence dans la fourniture et la pose des climatiseurs ou d'autres équipements de bureau d'au moins vingt millions F CFA au cours des trois (03) dernières années ;
- Non-respect d'au moins quatre-vingt pourcent (80%) des caractéristiques techniques mineures des fournitures proposés ;
- Absence de prospectus et fiches techniques d'un matériel proposé;
- Absence d'un certificat de garantie des fournitures ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 6/7 de l'ensemble des critères essentiels ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques des fournitures listées dans le tableau ci- après :

<b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES CLIMATISEUR SPLIT</b>	
Capacité de refroidissement	12 000 BTU/h
Réfrigérant	R22
Puissance	1.5 CV
Tension	220-240 V
Fréquence	50 Hz

Poids	? 0.580 kg
Couleur	Blanc
puissance de refroidissement nominal	995 W
puissance d'entrée maximum	1200 W
pression maximale en décharge	1.2 MPa
Bruit intérieur	42Db(A)
Bruit extérieur	51 Db(A)
masse unité intérieure	8 KG
masse unité extérieure	25.5Kg
protection contre l'eau de l'unité extérieure	IPX4

**NB :** Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire (Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics).

## 2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre ;
- Expérience similaire du soumissionnaire ;
- Délai et planning de livraison ;
- La garantie ;
- Le service après-vente ;
- capacité financière ? 50% du coût prévisionnel du projet ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 6/7 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

## 13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de dépôt desdites offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 210. /-

### ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 31 Janvier 2024

Le MINISTRE

**ELANGA OBAM GEORGES**



**COMMUNE DE MEIGANGA**

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 31/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE KOMBO LAKA-FEI, (17 KM) COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIE EXERCICE 2024. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, AULORILE CONLRACLANLE LANCE POUR LE COMPTE DE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de la réhabilitation de la route KOMBO LAKA-FEI (17 km) Commune de Mciganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après:

LOT 2	
N°	DESIGNATIONS
SÉRIE 000:	INSTALLATIONS
SÉRIE 100:	NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
SÉRIE 300:	ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
SÉRIE 400:	OUVRAGES D'ART
SÉRIE 600:	DIVERS

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel (TTC) est de **65 000 000 (soixante cinq millions) FCFA.**

**4. Allotissement**

Les travaux sont repartis comme suit :

N°	Régions	Département	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
01	ADAMAOUA	MBERE	Réhabilitation de la route KOMBO LAKA-FELL	65 000 000 FCFA	entretien de route

**5. Participation et origine**

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais installées en République du Cameroun ayant une bonne expérience dans la réalisation des routes ouvrages d'arts.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meiganga, tél. : 693 31 76 41 / 696 33 31 11 dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage et au journal de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meiganga, Tél. : 693 31 76 41 sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Meiganga, d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** au litre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Enreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront placée suivant l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga, Tél. : 693 31 76 41, au plus tard **le 06-03-2024 à 13 heures** précises, heure locale. elle devra porter la mention :

*" AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 31/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE KOMBO LAKA-FEI, (17 KM) COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT ; Budget d'Investissement Public : Exercice 2024 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de : quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

### Cautionnement provisoire (garantie de soumission) : 2% du montant prévisionnel

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire délivrées ou établies par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le MINFI figurant sur la liste jointe en annexe d'une durée de validité de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres d'un montant **d'un million trois cent mille (1 300 000) FCFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard quatre vingt dix (90) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de **trois (03) mois**, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 06-03-2024 dès 14 heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga, dans la salle de réunion de ladite commission, sise à l'Hôtel de ville de Meiganga.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires :

#### a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

#### b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- N'avoir pas satisfait vingt et quatre (24) critères sur l'ensemble des trente-trois (33) critères existants.

#### c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres parape à toutes les pages, signé et daté à la dernier page ;
- Le devis Quantitatif et LNTimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous - détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages signé et daté à la dernier page.

#### d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

#### e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

### 2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur trente-trois (33) critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation des offres sur **1 critère**
- b) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur **2 critères** ;
- c) Le personnel d'encadrement proposé sur **II critères** ;
- d) Le matériel à mobiliser sur **8 critères** ;
- e) Les Références du Soumissionnaire sur **3 critères** :
- f) Méthodologie et organisation sur **6 critères**
- g) Preuves d'acceptation des conditions du marché sur **2 critères**.

## 15. Attribution

La lettre-commande sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et administratif peuvent être obtenus auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de Meiganga.

MEIGANGA le 31 Janvier 2024

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

## COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N  
O6/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SICAMP/2024 DU 30/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU  
CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINPROFF  
**IMPUTATION**  
58 43 140 01 64 15 08 732 46 4

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2024, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de finition du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

^ Travaux préparatoires

Etudes ;

Terrassement ;

^ Maçonnerie

-Elévation ;

Charpente-couverture ;

Menuiserie métallique ;

Electricité ;

Revêtement-Peinture ;

VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 11 040 640 (Onze millions quarante mille six cent quarante) Francs CFA

### 4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés lot

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public du MINPROFF de l'exercice 2024. Imputation : 58 43 140 01 64 15 08 732 46 42 11.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SICAMP) Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SICAMP) Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (Quinze mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale .

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SICAMP) au plus tard le 22/02/2024 à 10 heures et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°06/-PU/RN/D42/CF/SG/ST/SICAMP/2024 du 30/01/2024

pour les travaux de finition du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum à compter de la date de signature de l'Ordre de service de commencer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance . agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 220 815 (Deux cent vingt mille huit cent quinze) F CFA et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 22/02/2024 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

? Dossier administratif incomplet après un délai de 48h ;

? Toute déclaration fautive ou mensongère relevée dans le dossier ;

? Absence de la Caution de soumission ;

? Non-conformité au modèle de soumission ;

? Offre financière incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié.

Le chiffre d'affaires ; L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

? Références de l'entreprise ;

? Matériel de chantier à mobiliser ;

? Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

? Proposition technique ; Attestation de visite de site assorti d'un rapport ;

? Présentation de l'offre ;

? CCTP et CCAP paraphés et signés à la dernière.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Durée de validité des offres Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SICAMP)

*FIGUIL le 30 Janvier 2024*

*Le MAIRE*

**MANA MESSINGUE**

## NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO .007/ONIT/NWRA/ITB/2024 OF 01/02/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF MODERN MATERNITY BLOCKS AND OUT PATIENT DEPARTMENT IN SOME DISTRICT HOSPITALS OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender for the Construction of Modern Maternity Blocks and Out Patient Department in Some District Hospitals of the North West Region.

### 2. Consistance des prestations

Works to be done consists of

100-GENERALITIES  
 200-PREPATORY WORKS – SETTING OUT  
 300-FOUNDATION  
 400-ELEVATION OF WALLS  
 500-PROOF TRUSS AND COVERING  
 600-JOINERY AND METAL WORKS  
 700-PLUMBING – SANITARY  
 800-ELECTRICAL INSTALLATION  
 900- PLASTERING AND COATINGS  
 1000-PAINTING  
 1100-OUTSIDE AMENITIES AND LAYING OUT PLANNING  
 1200-FLOOR AND WALL FINISHING  
 1300-PROTECTION OF THE ENVIRONMENT

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the three projects after preliminary studies is 192,191,633 (One Hundred And Ninety-Two Million, One Hundred and Ninety-One Thousand, Six Hundred and Thirty Three) CFAF ATI distributed as follows:

LOT	DIVISION	VILLAGE	PROJECT	AMOUNT
01	BOYO	FUNDONG	Construction of a Maternity Block at Fundong District Hospital	85,086,931
02	MOMO	NJIKWA	Construction of a Modern Maternity Block at Njikwa District Hospital	62,049,500
03	MEZAM	BALI	Construction of the Outpatient Department of Bali District Hospital	45,055,202
			<b>TOTAL AMOUNT</b>	<b>192,191,633</b>

### 4. Allotissement

The works are in Three (03) lots as follows:

S/No.	DIVISION	VILLAGE	PROJECT
01	BOYO	FUNDONG	Construction of a Maternity Block at Fundong District Hospital
02	MOMO	NJIKWA	Construction of a Modern Maternity Block at Njikwa District Hospital
03	MEZAM	BALI	Construction of the Outpatient Department of Bali District Hospital

## 5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of building construction and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

## 6. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget assigned to the North West Regional Assembly.

## 7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Services of the Director of General Affairs at the North West Regional Assembly (Annex Building of Block "A") Tel N° 2 33 36 00 92, as soon as this notice is published.

## 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Director of General Affairs at the North West Regional Assembly, Tel N°2 33 36 00 92, as soon as this notice is published against payment of the sum of 123,000 (One Hundred and Twenty three Thousand) CFA Francs, into the North West Regional Assembly Treasury (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

## 9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the office of the Director of General Affairs at the North West Regional Assembly (Tel N° 2 33 36 00 92), not later than **06/03/2024** at **10:00am** noon local time and should carry the inscription:

**“To be opened only during the bid-opening session”**

## 10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works subject of this Invitation to tender is Four (04) Months per Lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount, (See table below) valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

LOT	PROJECT	AMOUNT	AMOUNT OF BID BOND	TENDER FILE
01	Construction of a Maternity Block at Fundong District Hospital	85,086,931	1.701,750	123,000
02	Construction of a Modern Maternity Block at Njikwa District Hospital	62,049,500	1,240,990	
03	Construction of the Outpatient Department of Bali District Hospital	45,055,202	901,100	

## 12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Governor, Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

## 13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **06/03/2024** at **11.00 am** local time, in the conference hall of the North West Regional Assembly Internal Tenders' Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

### A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file non regularized within 48 hours after opening of bids;
2. Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP for 2024.
9. Submission of insufficient number of bids or the lack of the original copy of bids;
10. Average annual turnover of at least the tendering amount (Average annual turnover calculated as total certified payments received for contracts in progress or completed, within the last five (5) years (from 2019). This should be justified by copies of past contracts (completed or ongoing). Final reception minutes for all completed contracts before 2023 and provisional reception minutes for contracts completed in 2023 should be presented.

### B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages, signed and dated at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages, signed and dated at the last page.

## 15. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum score of 75% of the essential criteria taken in account. (**A Bidder can bid for more than one Lot but can be awarded only one Lot**).

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **Ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Services of the Director of General Affairs, North West Assembly Building, Block "A". (Tel N° 2 33 36 00 92).

*BAMENDA le 1 Février 2024*

*Le PRÉSIDENT*

**ANGWAFO III FRU FOBUNSHI**

# COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°004/AONO/C-YABASSI/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU  
CSI DE LAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE  
2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION DU CSI DE LAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préliminaires - Terrassements
- Fondation
- Béton armé en Élévation
- Maçonnerie ;
- Enduits, Chapes et Divers
- Plafonds
- Revêtement scellés
- Charpente-Couverture
- Menuiserie bois
- Menuiserie métallique
- Peinture – Vitrierie
- Electricité
- Fluides (Plomberie sanitaire – Assainissement).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (cinquante millions) Francs CFA**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devraient parvenir à la Commune de Yabassi sous pli fermé au plus tard le **27 février 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°004/AONO/C-YABASSI/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE LAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -**  
**DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**  
**. Financement : Budget d'Investissement Public**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **un million (1 000 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27 février 2024 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
  - Lettre de soumission ;
  - D'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP/MINMAP ;
  - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - De rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de :
- Note inférieure à 16 sur 21

Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères. Les offres retenues feront l'objet d'une troisième évaluation par le système binaire oui ou non sur la base des critères essentiels.

### Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi.

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

YABASSI le 1 Février 2024

Le MAIRE

**EBA JEAN MIRABEAU**

## COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: TRONCON CARREFOUR PAPA JEAN-BAKASSI (2 KM) DANS LA COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: TRONCON CARREFOUR PAPA JEAN-BAKASSI (2 KM) DANS LA COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-trois millions (23 000 000) Francs CFA**.

### 4. Allotissement

Lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **27 Février 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N° 007/AONO/CY/DN/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024**  
**OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: TRONCON CARREFOUR PAPA JEAN-BAKASSI (2 KM) DANS LA**  
**COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**  
. Financement : Budget d'Investissement Public  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **quatre cent soixante mille (460 000) F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le **27 Février 2024** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- La non-exécution d'un marché antérieur ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :

Lettre de soumission ;

D'un prix unitaire quantifié;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
  - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP/MINMAP;
  - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
  - De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

- Note inférieure à 17 sur 23.

## 15. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non

La disponibilité du matériel (04 rubriques) oui/non

Les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non

L'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non

La présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 17/23 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural.

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

YABASSI le 1 Février 2024

Le MAIRE

**EBA JEAN MIRABEAU**

## CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2024/002/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 01/02/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE PAR LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) FINANCEMENT: BUDGET DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) EXERCICES 2024, 2025, 2026.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la **Cameroon Telecommunications (CAMTEL)**, Maître d'Ouvrage, lance, pour les exercices 2024, 2025 et 2026, l'Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie groupe par la Cameroon Telecommunications.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent, par tranche, en la fourniture des prestations de services d'assurances Maladie au Cameroun et à l'étranger conformes aux stipulations des Termes de Références (Pièce n°07) du présent Dossier d'Appel d'offres.

Pour les soins au Cameroun, il s'agit de la prise en charge et du remboursement de la :

- Consultation
- Hospitalisation
- Pharmacie
- Dentisterie
- Frais d'ophtalmologie et lunetterie
- Transfert de malade
- Rééducation fonctionnelle
- Analyses et travaux de laboratoire
- Maternité
- Soins
- Radiologie et imagerie.

Pour les soins à l'étranger, l'évacuation sanitaire et le rapatriement du corps, il s'agit :

- du remboursement à concurrence de 100% des frais exposés à l'occasion des missions et/ou séjours pour congés : les frais médicaux et d'hospitalisation, les frais de soins dentaires dans la limite de 400 000 FCFA, les frais d'optique dentaires dans la limite 400 000 FCFA,
- de la prise en charge des frais de transport (billet notamment pour malade), les frais de séjour en dehors de l'hôpital (hébergement dans les centres d'accueil agréés, nutrition, transport, prise de sang, injection, etc...) dès lors que ce séjour est justifié par les traitements et contrôles médicaux à suivre. L'hospitalisation et les frais médicaux doivent être limités de 100% des tarifs de la sécurité sociale française.
- De la prise en charge pour les frais de traitement post mortem, de mise en bière et de cercueil strictement indispensable au transport du corps devra être établi sans toutefois dépasser le plafond contractuel (conformément au point 5.2 plafonds de garanties soins à l'étranger et évacuation sanitaire y compris rapatriement du corps par famille et par année).

La consistance des prestations est détaillée dans les termes de Références (TDRs).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet Toutes Taxes Comprises est de quatre milliards (4 000 000 000) FCFA reparti ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : un milliard trois cent quarante millions (1 340 000 000) Francs CFA ;
- Tranche conditionnelle 1 : un milliard trois cent quarante millions (1 340 000 000) Francs CFA ;
- Tranche conditionnelle 2 : un milliard trois cent vingt millions (1 320 000 000) Francs CFA.

#### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La présente police d'assurance maladie groupe sera gérée par la société ASCOMA CAMEROUN mandatée par le Maître d'Ouvrage suite à l'appel à manifestation d'intérêt n°2023/013/AMI/DG/DAP/DAPD/SDASR/SA du 05/12/2023 en vue du recrutement d'un courtier gestionnaire des polices d'assurance santé à la Cameroon Telecommunications (CAMTEL). Le Courtier gestionnaire sera rémunéré par la compagnie d'assurance adjudicataire conformément à la réglementation du secteur des assurances.

#### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la Cameroon Telecommunications(CAMTEL) exercice 2024 sur la ligne budgétaire ci-après : SP4/AD0002/VD0023/JDC016/DRH/62580001>>>ASS MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE. Les financements restants seront inscrits au budget de chaque exercice concerné.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier au compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel doit être déposée Direction Générale de la CAMTEL, boulevard du 20 Mai au plus tard le **04/03/2024** à **09** heures, heure locale, et revêtue de la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert**

**N°2024/ 002/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 01/02/2024**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE PAR LA CAMEROUN TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)**

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

#### 9. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six mois (36)mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : douze (12) mois, à compter de la date et de l'heure de notification de l'ordre de service de démarrage de la Tranche ferme ;
- Tranche conditionnelle 1 : douze (12) mois, à compter de la date et de l'heure de notification de l'ordre de service de démarrage de la tranche conditionnelle 1;
- Tranche conditionnelle 2 : douze (12) mois, à compter de la date et de l'heure de notification de l'ordre de service de démarrage de la conditionnelle 2.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à **quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA** et doit être impérativement produite en original ou en copie certifiée conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elle devra obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04/03/2024** à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMTEL sise au 2eme étage de l'immeuble Siège.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellés du critère	OUI	NON
1	Fausse déclarations, substitution, non-conformité ou falsification des pièces administratives		
2	Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans le délai de 48h suivant l'ouverture des offres		
3	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres		
4	Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assurance		
5	Note technique inférieure à 80 points sur 100		
6	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
7	Être sous surveillance ou sous administration provisoire		
8	Avoir fait l'objet d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance		
9	Offre financière en dessous de 80% du coût prévisionnel		

### 12.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	2 pts
Références générale du soumissionnaire, Ancienneté	8 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022)	10 pts
Description détaillée des garanties offertes	20 pts
Mise à disposition des cartes Biométriques	8 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	12 pts
Couverture des engagements réglementés : moyenne (2020, 2021, 2022)	10 pts
Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2020, 2021, 2022)	15 pts
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans	10 pts
Traités de réassurance dans branche considérée	5 pts
<b>Total</b>	<b>100 pts</b>

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment :

Le score minimum technique est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

### **Méthode de sélection de l'Assureur**

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur le mieux-disant conformément aux spécifications de RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :  $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux-disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

### **13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **14. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : [www.camtel.cm](http://www.camtel.cm)

**NB :** « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 1 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI**

# CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2024/001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 01/02/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET MULTIRISQUES HABITATIONS PAR LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL). FINANCEMENT: BUDGET DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL) EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la **Cameroon Telecommunications (CAMTEL)**, Maître d'Ouvrage, lance, pour les exercices 2024, 2025 et 2026, l'Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance Globale dommages et multirisques habitations par la Cameroon Telecommunications.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent, par tranche, en la fourniture des prestations de services d'assurances Globale Dommages et Multirisques Habitations sur l'ensemble des équipements techniques, biens immobiliers et mobiliers de la CAMTEL conformément aux stipulations des Termes de Références (Pièce n°07) du présent Dossier d'Appel d'offres.

Les garanties sollicitées sont les suivantes :

- Incendie/Explosion et risques annexes ;
- Vols ;
- Tous risques informatiques ;
- Perte d'exploitation ;
- Dommages aux appareils électriques ;
- Dégâts des eaux ;
- Bris de glaces ;
- Bris de machines ;
- Cybers risques.

La consistance des prestations sont détaillées dans les termes de Références (TDRs).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet Toutes Taxes Comprises est d'un milliard cinquante millions (1 050 000 000) FCFA reparti ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme : cinq cent vingt-cinq millions (525 000 000) Francs CFA ;
- Tranche conditionnelle : cinq cent vingt-cinq millions (525 000 000) Francs CFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) exercices 2024 et suivants sur la ligne budgétaire ci-après : SP4/AD0015/VD0022/JDC002/DAP/62580000>>>AUTRES PRIMES D'ASSURANCES . Le financement des dépenses de la tranche conditionnelle fera l'objet d'une inscription au budget de l'année 2025.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre cent mille (400 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier au compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel doit être déposée Direction Générale de la CAMTEL, boulevard du 20 Mai au plus tard le **01/03/2024 à 09 heures**, heure locale, et revêtue de la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert**

**N°2024/ 001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 01/02/2024**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET MULTIRISQUES HABITATIONS PAR LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)**

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture est de vingt-quatre (24)mois, à compter de la date et de l'heure de notification de l'ordre de service de démarrage de la Tranche considérée répartis comme suit :

- Tranche ferme : douze (12) mois ;
- Tranche conditionnelle : douze (12) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à **vingt-un millions (21 000 000) FCFA** et doit être impérativement produite en original ou en copie certifiée conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elle devra obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **01/03/2024 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMTEL sise au 2eme étage de l'immeuble Siège.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

## 12. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellés du critère	OUI	NON
1	Fausse déclarations, substitution, non-conformité ou falsification des pièces administratives		
2	Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans le délai de 48h suivant l'ouverture des offres		
3	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres		
4	Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assurance		
5	Note technique inférieure à 80 points sur 100		
6	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
7	Être sous administration provisoire		
8	Avoir fait l'objet d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance		
9	Offre financière en dessous de 80% du coût prévisionnel		

## 12.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	0 3 pts
Références Générale du soumissionnaire, Ancienneté	<b>15 pts</b>
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années (2020, 2021, 2022)	12 pts
Description détaillée des garanties offertes	15 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	15 pts
Couverture des engagements réglementés : moyenne (2020, 2021, 2022)	10 pts
Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2020, 2021, 2022)	15 pts

Cadence de règlement des sinistres dans la branche au cours des cinq (05) dernières années (2018 ,2019,2020,2021, 2022)	10 pts
Traités de réassurance ou partenaire technique à L'étranger dans la branche similaire en cours de validité	05 pts
<b>Total</b>	<b>100 pts</b>

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment :

Le score minimum technique est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### **Méthode de sélection de l'Assureur**

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur le mieux-disant conformément aux spécifications de RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :  $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux-disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

### **13. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **14. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél :222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP :1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : [www.camtel.cm](http://www.camtel.cm)

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »**

YAOUNDE le 1 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 30/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE DIX NEUF (19) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024, LIGNES : DG : 24510007, DXNSI : 24510101/24510201, DXDLA : 24510002, DXGOU : 24510003, DXNGE : 24510004, DXMVR : 24510005, DXBTA : 24510008, DXBPC : 24510006.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour l'acquisition de dix-neuf (19) véhicules, en **trois (03)** lots.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- **Lot N° 1** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC de deux (02) véhicules de type mini bus pour transport du personnel, boîte de vitesses manuelle à cinq (05) rapports, climatisé, trente (30) places assises, porte latérale manuelle, alimentation Diésel, puissance administrative inférieure à 15 Ch. ;
- **Lot N° 2** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC de deux (02) véhicules de type pick-up, modèle à double cabine, climatisés, quatre (04) portières, au moins cinq (05) places assises, boîte de vitesses manuelle à cinq (05) rapports, alimentation Diésel, puissance administrative inférieure à 15 Ch. ;
- **Lot N° 3** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC de quinze (15) véhicules de type citadine, climatisées, cinq (05) places assises, cinq (05) portières, boîte de vitesses manuelle et alimentation essence, puissance administrative inférieure à 15 Ch.

**Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures.**

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont :

- **Lot 1** : cent trente-cinq millions (135 000 000) Francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : soixante-huit millions (68 000 000) de Francs CFA TTC ;
- **Lot 3** : deux cent vingt-neuf millions cinq cent mille (229 500 000) Francs CFA TTC.

Soit un coût prévisionnel global estimé à environ **quatre cent trente-deux millions cinq cent mille (432 500 000) francs CFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en **trois (03)** lots.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions aux concessionnaires ou aux entreprises ayant leurs sièges sociaux en République du Cameroun et spécialisées dans la vente de véhicules automobiles.

## 6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2024, lignes : **DG 24510007, DXNSI 24510101/24510201, DXDLA 24510002, DXGOU 24510003, DXNGE 24510004, DXMVR 24510005, DXBTA 24510008, DXBPC 24510006.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, **porte 0104**, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences **BICEC : Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, NGaoundéré, Garoua et Maroua.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies**, marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **29/02/2024 à 12 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 30/01/202**

**POUR LA FOURNITURE DE DIX NEUF (19) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

*“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”*

## 10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient livrées dans un délai de **quatre (04) mois**. Toutefois, un soumissionnaire retenu à l'issue de la consultation peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de :

**Lot 1 : deux millions sept cent mille (2 700 000) FCFA ;**

**Lot 2 : un million trois cent soixante mille (1 360 000) F CFA ;**

**Lot 3 : quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille (4 590 000) F CFA.**

Et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres, soit **quatre-vingt-dix (90) jours**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n° 12.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financière aura lieu le **29/02/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après.

## 14.1 Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 heures (confère RPAO, Enveloppe A) ;

Offre financière incomplète ou non conforme (confère enveloppe financière RPAO, enveloppe (C) ;

Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;

Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;

Une note technique inférieur à **dix (10)** oui sur **treize (13)** pour l'ensemble des critères essentiels ;

Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;

Non-conformité a au moins une des spécifications techniques majeures (moteur, dimension, et nombre de places) :

Spécifications techniques majeures	Lot 1	Lot 2	Lot 3
<b>Moteur</b>	En ligne, injection directe de carburant, gasoil	En ligne, injection directe de carburant, gasoil	Injection électrique de carburant, essence
<b>Cylindrée (cc)</b>	? 4164	? 2986	? 796
<b>Empattement (mm)</b>	? 3935	? 3085	? 2360
<b>Garde au sol (mm)</b>	? 180	? 310	? 160
<b>Nombre de place</b>	? 30	? 6	? 5

1. L'absence d'agrément de concessionnaire automobile délivré par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
2. L'absence d'agrément du fabricant.

## 14.2 Critères essentiels

1. Références en fournitures similaires : **oui/non** ;
2. Garantie et service après-vente : **oui/non** ;
3. Spécifications techniques mineures : **oui/non** ;
4. Capacité financière : **oui/non** ;
5. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non** ;
6. Présentation de l'offre : **oui/non**.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Sous-Direction des Approvisionnements de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, porte 0103, poste 330.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

*YAOUNDE le 30 Janvier 2024*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# COMMUNE DE BAFUT

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°01/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2024 OF 30/01/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT G.S NDUNG IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget, the Mayor of BAFUT Council, the Contracting Authority, hereby launches an **Open National Invitation to tender** for the construction of a block of two classrooms at GS Ndung in BAFUT Sub Division, Mezam Division of the North West REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

## 2. Consistance des prestations

- Preparatory works
- Earth works
- Foundation
- Masonry/elevation
- Carpentry – roofing – ceiling
- Metallic work
- Electricity
- Painting
- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is Twenty million Francs **FCFA (20, 000, 000)**

## 4. Allotissement

The work is a unique lot as follows:

Construction of a block of two classrooms at GS NDUNG in BAFUT Sub Division,

## 5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

**6. Financement**

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education (MINEDUB), budget head No.....

**7. Consultation du Dossier**

The Tender file may be consulted through the SIGAMP OFFICE in BAFUT Council within working hours from 7:30am to 3:30pm as soon as this notice is published.

**8. Acquisition du Dossier**

The file may be acquired from the SIGAMP OFFICE in the BAUT Council, as soon as this notice is published upon presentation of a non-refundable treasury receipt of Thirty thousands( 30.000 ) FCFA payable at the Bafut Municipal treasury bearing the name of the company.

**9. Remises des offres**

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such should reach the SIGAMP OFFICE, Bafut Council not later **than 20/02/ 2024 at 10.am** local time and should carry the inscription:

***“To be opened only during the bid-opening session”***

**10. Delai de Livraison**

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **90 Days (3 months)**

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 13 of the Tender File, of an amount of **Four Hundred thousand Francs CFA (400,000)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

**12. Recevabilité des Offres**

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of or insufficient bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **20/02/2024** at **11.am** local time, in **the conference hall of the Bafut Council**, by the BAFUT Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

### 1. A. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence or insufficient bid bond.
2. **2.** 48hrs given for absence or non-conformity of any other document in the administrative file;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Absence of a quantified unit price;
7. **7.** Score of less than **75%** of essential criteria;
8. **8.** Financial situation equal to or greater than the project cost

### 1. B. Essential criteria

**NB. Pursuant to circular letter No.00005/LC/MINMAP/CAB of 26/12/2023, bidders with certified true copies of the certificate of categorisation shall not submit in their *TECHNICAL FILE documents relating to ; Their turnover, References of the company, own minimum technical and Logistics means ,permanent staff and head office location.***

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity
- 3- References of the company in building construction;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialled on all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialled on all the pages and signed at the last page.

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of at least **75%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Bafut Council – Mezam, SIGAMP OFFICE.

*BAMENDA le 30 Janvier 2024*

*Le MAYOR*

**NGWAKONGOH Lawrence**

# COMMUNE DE DARAK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU EN PROCEDURE D'URCENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE/DEIL ^/(02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DECLASSE A L'E.P. DE D.NREIB I (LOT1) ET A L'EP DE KOUNDJARA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de DARAK. Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de DARAK un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe à l'EP de D.NREIB I et à l'EP de KOLINOIARA dans la Commune de DARAK Département du Logone et Chari.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires-Etude ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? Electricité ;
- ? La peinture ; ,
- ? Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Montants prévisionnel: 50 000 000 TTC soit 25 000 000/Lot

## 4. Allotissement

NB : Chaque soumissionnaire peut soumissionner un (01) ou les deux (02) lots

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics CI installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB Exercice 2024,

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de DARAK dès publication du présent avis,

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de DARAK dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de DARAK de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées. Elle devra parvenir sous pli fermé au Secrétaire du Maire de la Commune de DARAK au plus tard le **19/02/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 009/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU EN PROCEDURE D'URCENCE,  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE/DEIL (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE  
CLASSE A L'E.P. DE DAKREIB I (LOT1) ET A L'EP DE KOUNDJARA (LOT2) DANS LA COMMUNE  
DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,**

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'entrepreneuriat, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. | Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit cinq cent mille (500 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission» devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. | Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un lieu à la salle de réunion de la Commune de DARAK le 19/02/2024 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés DARAK en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils assument la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures réglementaire ;

2) Pièce falsifiée ou non authentique ;

3) Absence de la caution de soumission.

h. Offre technique

1) Offre technique incomplète :

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) Non-conformité aux spécifications techniques ;

5) Absence d'une Attestation de surface Financière :

6) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification\*

c. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N,B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Présentation de l'offre Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non 1

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui »

supérieur ou égal à 70% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- Offre administrative sera Jugée conforme :

2- Offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 %; ^

3- Offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des

prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du

CCTT et classée la moins disante

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la

mise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de

la Commune de DARAK

DARAK le 26 Janvier 2024

Le MAIRE

**ALI RAMAT**

# COMMUNE DE BAFUT

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 02/ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB /NWR/2024OF 30/01/2024  
FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY BLOCK AT GNS SWIE IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM  
DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINEDUB PUBLIC  
INVESTMENT BUDGET OF 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget, the Mayor of BAFUT Council, the Contracting Authority, hereby launches an **Open National Invitation to tender** for the construction of a nursery classrooms at GNS SWIE in BAFUT Sub Division, Mezam Division of the North West Region BY EMERGENCY PROCEDURE

## 2. Consistance des prestations

Preparatory works

Earth works

Foundation

Masonry/elevation

Carpentry – roofing – ceiling

Metallic work

Electricity

Painting

VRD

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is Twenty million (20,000,000) FCFA all taxes inclusive

## 4. Allotissement

The work is a unique lot as follows:

Construction of a Nursery Block at GNS SWIE in BAFUT Sub Division,

## 5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

**6. Financement**

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education (MINEDUB), budget head No. \_\_\_\_\_

**7. Consultation du Dossier**

The file may be consulted during working hours at the SIGAMP OFFICE BAFUT Council, as soon as this notice is published.

**8. Acquisition du Dossier**

The file is obtainable from BAFUT Council, SIGAMP SERVICE as soon as this notice is published against the payment of the sum of Thirty Thousand Francs (**30.000**) CFA, payable at the BAFUT Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

**9. Remises des offres**

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bafut Council SIGAMP Secretariat not later **than 20/02/2024 at 10.am** local time and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°02 ONIT/MINDDEVEL/BC/BCITB/ NWR/2024 OF 30/01/2024  
CONSTRUCTION OF A NURSERY BLOCK AT GNS SWIE, IN BAFUT SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE  
NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE**

***“To be opened only during the bid-opening session”***

**10. Delai de Livraison**

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **90 Days (3 months)**

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 13 of the Tender File, of an amount of **Four Hundred Thousand Francs CFA (400 000F CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

**12. Recevabilité des Offres**

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **20/02./2024** at **11.am** local time, in **the conference hall of the Bafut Council**, by the BAFUT Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

## 14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

### 1. A. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence of bid bond
2. **2.** Non respect of 48hrs given for absence or non-conformity of any other document in the administrative file;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** absence of a quantified unit price;
7. **7.** Score of less than 75% of essential criteria;
8. **8.** Financial situation less than a third of the project cost

### 1. B. Essential criteria

**NB. Pursuant to circular letter No.00005/LC/MINMAP/CAB of 26/12/2023, bidders with certified true copies of the certificate of categorisation shall not submit in their *TECHNICAL FILE* documents relating to ; Their turnover, References of the company, own minimum technical and Logistics means ,permanent staff and head office location.**

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity
- 3- References of the company in building construction;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed on all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages and signed at the last page.

## 15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of at least **75%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from SIGAMP Service Bafut Council

*BAMENDA le 30 Janvier 2024*

*Le MAYOR*

***NGWAKONGOH Lawrence***

## COMMUNE DE NDELELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024DU 01/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A NGOTTO, DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NDELELE, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la Construction d'une Mini adduction d'eau potable à énergie solaire à NGOTTO dans la Commune NDELELE, Département de la Kadey, Région de l'EST

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etudes géophysiques et implantation ;
- Mobilisation et installation de chantier ;
- Travaux de foration ;
- Equipement – développement-pompage ;
- L'aménagement de la tête du forage;
- Construction d'un château avec un réservoir en plastique de 5m 3;
- Construction des réseaux de refoulement et distribution ;
- Construction de deux bornes fontaines avec deux robinets de distribution ;
- Analyse et traitement de l'eau dans un centre agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- La mise en service des équipements.
- Fourniture en énergie solaire.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Dix neuf millions deux cent dix mille (19 210 000) FCFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NDELELE, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NDELELE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NDELELE, d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire

sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NDELELE, au plus tard le 23/02/2024 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2024 DU 01/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A NGOTTO, DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé

à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120)

jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans

la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration

de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est REPUBLIQUE DU CAMEROUN

adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans

le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances,

valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de NDELELE, dans la salle des actes de l'hôtel de ville de NDELELE, le 23/02/2024 à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 14.1.1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

#### 14.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- d) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

#### 14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NDELELE

NDELELE le 1 Février 2024

Le MAIRE

**GABELA Alexis**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE)  
N°006/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/SA/SJPM/2024 DU 31/01/2024

**FINANCEMENT**  
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)  
**IMPUTATION**  
IDA 6643 - CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari**

### 2. Consistance des prestations

1. **Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari**

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

1. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari.

### 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad.

### 7. Consultation du Dossier

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de ***l'Unité de Mise en Œuvre du Projet***, courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à : [youssofidiama90@gmail.com](mailto:youssofidiama90@gmail.com) et [abicho2000@yahoo.fr](mailto:abicho2000@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : ***Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de 09 heures à 16 heures, heure locale.***

**8. Acquisition du Dossier**

1. Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la **somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP** ». Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par **courrier électronique**.

**9. Remises des offres**

1. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07 mars 2024 à 13 heures, heure locale** avec la mention : « **AONO N°006/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 relatif à Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari** ». La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**10. Délai de Livraison**

N/A

**11. Cautionnement Provisoire**

1. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour un montant de **quatre millions huit cent mille (4 800 000) de francs CFA**.

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07 mars 2024 à 13 heures, heure locale**.

**13. Ouverture des Plis**

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le **07 mars 2024 à 14 heures, heure locale**.

**14. Critères d'évaluation**

N/A

**15. Attribution**

N/A

**16. Durée Validité des Offres**

N/A

**17. Renseignements Complémentaires**

*Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad*

*Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central*

*B.P. : 242 Kousséri*

*Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 222 41 45 16 / 699 108 446*

*Courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [abicho2000@yahoo.fr](mailto:abicho2000@yahoo.fr), [youssoufdiama90@gmail.com](mailto:youssoufdiama90@gmail.com)*

*KOUSSERI le 31 Janvier 2024*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCÉDURE À ENVELOPPE UNIQUE)  
N°007/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/RI/SJPM/2024 DU 31/01/2024

**FINANCEMENT**  
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)  
**IMPUTATION**  
IDA 6643 - CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **entretien des points critiques des bassins de production le long de la piste rural dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : lot 1 Maltam-Fadjé commune de Makary ; lot 2 Arkis-Kabé commune de kousseri**

### 2. Consistance des prestations

1. **entretien des points critiques des bassins de production le long de la piste rural dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : lot 1 Maltam-Fadjé commune de Makary ; lot 2 Arkis-Kabé commune de kousseri**

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

1. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'entretien des points critiques des bassins de production le long de la piste rural dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : lot 1 Maltam-Fadjé commune de Makary ; lot 2 Arkis-Kabé commune de kousseri.

### 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad.

### 7. Consultation du Dossier

1. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de ***l'Unité de Mise en Œuvre du Projet***, courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à : [youssofdiama90@gmail.com](mailto:youssofdiama90@gmail.com) et [abicho2000@yahoo.fr](mailto:abicho2000@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : ***Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousseri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de 09 heures à 16 heures, heure locale.***

## 8. Acquisition du Dossier

1. Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la **somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP** ». Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par **courrier électronique**.

## 9. Remises des offres

1. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07 mars 2024 à 14 heures, heure locale** avec la mention : « **AONO N°007/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 relatif à l'entretien des points critiques des bassins de production le long de la piste rural dans certaines localités du Département du Logone et Chari en deux (02) lots : lot 1 Maltam-Fadjé commune de Makary ; lot 2 Arkis-Kabé commune de kousseri** »

## 10. Délai de Livraison

N/A

## 11. Cautionnement Provisoire

1. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour chaque lot un montant de :

**Lot 1 (MALTAM-FADJE) : deux millions cinq cents mille (2 500 000) francs CFA XAF ;**

**Lot 2 (ARKIS-KABE) : deux millions trois cents mille (2 300 000) francs CFA XAF ;**

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07 mars 2024 à 14 heures, heure locale**.

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 07 mars 2024 à 15 heures, heure locale**.

## 14. Critères d'évaluation

N/A

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

N/A

## 17. Renseignements Complémentaires

**Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad**

**Cameroun, Kousseri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central**

**B.P. : 242 Kousseri**

**Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 222 41 45 16 / 699 108 446**

**Courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [abicho2000@yahoo.fr](mailto:abicho2000@yahoo.fr), et [youssofdiama90@gmail.com](mailto:youssofdiama90@gmail.com)**

*KOUSSERI le 31 Janvier 2024*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

# COMMUNE DE KOUOPTAMO

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° \_01/ADC/C-KPTMO/CIPM/SG/2024 DU 18/01/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A  
**IMPUTATION**  
FEICOM2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de KOUOPTAMO, Maitre d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'equelperment en mobilier de bureau de l'hôtel de ville de la Commune de KOUOPTAMO.

Les caractéristiques techniques dudit mobilier de bureau sont spécifiées dans la présente Demande de Cotation.

## 2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste entre autres en la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après : bureaux directeur en bois, armoires/classers de rangement, salons, téléviseurs, fauteuils directeurs, chaises de réception, tables de conférence, climatiseurs, chaises visiteurs, meubles télé, guéridons, fauteuils de bureau, tables de bureau, chaises de banquet, vidéoprojecteur, classers de bureaux, réfrigérateurs, onduleurs, rallonges, caïennères, stores pour baies

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **49 999 796 (quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-seize) francs CFA TTC.**

## 4. Allotissement

sans objet

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'ameublement et de l'ébénisterie et pouvant justifier d'une expérience minimale, sans dans commune de cinq (05) ans minimum.

## 6. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) suivant les termes de la convention de financement liant la Commune de KOUOPTAMO et le FEICOM dans le cadre du présent projet.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de KOUOPTAMO.

## 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de KOUOPTAMO, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de KOUOPTAMO.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de la Commune de KOUOPTAMO, au plus tard le **26/02/2024 à 08 heures, heure locale**, et devra porter la mention suivante:

DEMANDE DE COTATION  
**N° 01 /ADC/C-KPTMO/CIPM/SG/2024 DU 18/01/2024**  
**POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIE-R DE BUREAU DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize (999 996) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de deux (02) mois OU avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 26/02/2024 à 09 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KOUOPTAMO, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de la Commune de KOUOPTAMO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix d'option manquée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires :**

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures;
2. Absence de caution de soumission ;
3. Absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
5. Note technique Interieur à 70% ;
  
6. N'avoir pas réalisé une prestation d'équipement en qualité d'entreprise principale ;
7. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.
8. Non-respect du modèle du formulaire de soumission

**B. Critères essentiels :**

1. présentation générale de l'offre ;
2. conformité du matériel aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres;
3. service après-vente ;
4. délai de livraison maximal de deux (02) mois.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OU/» ne verra pas son offre franchement examinée.

## 15. Attribution

SANS OBJET

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de KOUOPTAMO.

*KOUOPTAMO le 1 Février 2024*

*Le MAIRE*

**OUSSOUMANOU**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°000002/DC/MINEE/CIPM/2024 DU 01 FEVRIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR LA PROPRETE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2024, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un avis de consultation pour une demande de cotation pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propreté des locaux abritant les services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, comprennent:

- Nettoyage des bureaux (sols, moquettes, vitres, classeurs de rangement, outils informatiques, téléviseurs, réfrigérateurs, fauteuils) ;
- Nettoyage des couloirs et halls ;
- Nettoyage des toilettes ;
- Nettoyage et embellissement de la cour,
- Désherbage des alentours et ramassage des ordures.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet de la présente demande de cotation s'élève à vingt-huit millions cinquante mille (28 050 000) francs CFA TTC

## 4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation se feront en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine d'entretien installé au Cameroun.

## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, sont financées par le Budget de Fonctionnement (BF) du MINEE de l'exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d' Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre (un document unique qui comportera l'offre administrative, technique et financière) rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard **le 28 février 2024 à 14 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

*Demande de cotation n°000002/DC/MINEE/CIPM/2024 du 01 février 2024 pour le recrutement d'une société d'entretien pour la propriété des bâtiments du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes.  
(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet de la présente demande de cotation est de **douze (12) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Ce montant est de cinq cent soixante un mille (**561 000**) F.CFA.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DC et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de cinq cent soixante un mille (**561 0000**) F.CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **28 février 2024** à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à MVOG ADA (FACE COLLEGE MONTESQUIEUX).

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

### 1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels (doit remplir les trois (03) première critères) ;
- L'engagement formel du soumissionnaire à préfinancer le contrat (absence d'engagement) ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des Marchés antérieures au



cours des trois dernières années.

- Absence de délai dans la lettre d'intention à soumissionner.

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

N°	Désignations	Mode binaire	
		oui	non
1	Situation financière du soumissionnaire	oui	non
2	Equipes d'intervention	oui	non
3	Equipement ( <i>joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition</i> )	oui	non
4	Références du soumissionnaire	oui	non

## 15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13.

Dénonciation de tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 1 Février 2024

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AAMI/MINFI/DGD/2024 DU 17/01/2024 POUR LA CONSTITUTION DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, EXERCICE 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la Direction Générale des Douanes, le Directeur Général des Douanes lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) pour la sélection d'entreprises régulièrement inscrites au Registre du Commerce et en règle avec l'Administration fiscale, en vue de constituer le fichier des fournisseurs et prestataires de services pour le compte de l'exercice budgétaire 2024.

Par la même occasion, il rappelle aux prestataires et fournisseurs qui travaillent déjà avec l'Administration des Douanes qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité.

## 2. Consistance des prestations

Les secteurs d'activités concernés sont les suivants :

### A. Pour les Biens et Fournitures

1. Fournitures courantes et petit entretien de bureau ;
2. Matériels, consommables, accessoires et logiciels informatiques ;
3. Matériels de télécommunications, infrastructure, câblage et réseaux ;
4. Supports de communication et Gadgets publicitaires ;
5. Mobilier et équipements divers ;
6. Matériels électriques, électroniques, électrotechniques, audiovisuels, froid, climatisation et leurs consommables ;
7. Produits pharmaceutiques, matériels et consommables médicaux ou paramédicaux ;
8. Matériels de transport, pièces de rechange et pneumatiques
9. Carburant et lubrifiants ;
10. Imprimés/Imprimerie, sérigraphie/signalétique, Edition ;
11. Uniformes et autres effets d'habillement militaires ;
12. Appareils et matériels de sécurité et de protection/inspection, lutte contre incendie, contrôle d'accès et vidéo surveillance.

### B. Pour les Travaux et Services

1. Entretien et nettoyage des bureaux/locaux et espaces verts, décoration ;
2. Maintenance curative des matériels informatiques ;
3. Maintenance des infrastructures et réseaux de télécommunications ;
4. Entretien et maintenance des appareils de climatisation ;
5. Entretien et maintenance des installations électriques et groupes électrogènes;
6. Réparation des mobiliers et matériels autre qu'informatiques ;
7. Entretien, réparation des matériels roulants (véhicules et motos) ;
8. Entretien et maintenance des appareils de téléphonie ;
9. Fournisseurs d'accès/connexion internet et téléphone ;
10. Désinfection, désinsectisation, dératisation, et déserpentisation ;
11. Menuiserie métallique, bois et aluminium ;
12. Etudes environnementales, architecturales, techniques et géotechniques ;
13. Audit, assistance, expertise et conseil (Consultants) ;
14. Sécurisation des véhicules (GPS/GSM) ;
15. Couverture médiatique, reportages, film documentaire ;
16. Bâtiments et Travaux publics (construction et réhabilitation des bâtiments);
17. Restauration/service traiteur (produire la grille des prix préférentiels) ;
18. Transport de courriers et colis ;
19. Formation et assistance en GRH.

### 3. Participation et origine

La participation au présent AAMI est ouverte aux entreprises publiques, parapubliques et privées de droit camerounais spécialisées dans les fournitures et prestations de services ci-dessus énumérées.

### 4. Remises des offres

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers en deux exemplaires (un original et une copie) sous pli fermé et reprenant le (s) domaine(s) de compétence sollicités (quatre au plus) à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, SIGAMP, porte 108, sis au premier étage, **au plus tard le 16 Février 2024 à 15h30.**

Le dossier de manifestation d'intérêt doit obligatoirement porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, EXERCICE BUDGETAIRE 2024 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

L'ouverture des plis aura lieu à la salle de réunion de l'Annexe de la Direction Générale des Douanes, sise à Tsinga, **le 19 février 2024 à 10 heures précises.**

### 5. Composition du dossier

#### A. Dossier technique

- Chaque dossier devra être constitué de pièces suivantes :
- Une lettre de soumission adressée au Directeur Général des Douanes ;
- Une fiche de présentation de la structure (Nom, Raison sociale, domaine(s) d'activité(s), localisation, téléphones, fax, e-mail) ;
- Un Formulaire du domaine d'intervention ;
- Les Références du soumissionnaire dans la fourniture des biens et services aux administrations publiques ou privées (copies de bons de commande, contrats, marchés, bons de livraison, attestations de services faits, etc.) ;
- Une grille de prix préférentiels, le cas échéant ;
- Les Agréments, le cas échéant ;
- La liste des principaux clients, le cas échéant.

#### B. Dossier administratif

Chaque fournisseur doit produire un dossier administratif comprenant les copies des pièces ci-après, conformes, valides et datant de moins de trois (03) mois:

- L'attestation d'Immatriculation ;
- Le Registre de commerce ;
- Une attestation de non faillite ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de non exclusion à la commande publique ;
- L'Attestation de la CNPS
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le Ministère des Finances ;
- Le plan de localisation ;
- Les noms et adresses valides des représentants autorisés de l'entreprise ;
- Le Curriculum vitae/qualifications professionnelles du personnel technique ou d'encadrement pour les prestations de service, les travaux et les consultants.

## 6. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Pièces administratives falsifiées ou non conformes ;
- Fausses déclarations ;
- Non-précision du domaine d'intervention choisi ;
- Offre déposée hors délai ;
- Antécédents négatifs du prestataire avec la DGD ;
- Non précision des adresses téléphonique et électronique de la structure.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, Annexe de Tsinga, sis en face de l'ancien site de la Foire, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, premier étage ; B.P : 33035-Yaoundé. **Tel:** 675 90 23 03/ 696 649 620, E-mail : [dgd5.douanescamerounaises@gmail.com](mailto:dgd5.douanescamerounaises@gmail.com).

*En cas d'annulation ou de non sélection, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.*

YAOUNDE le 17 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /ASMI/FEICOM/DG/2024  
DU\_31/01/2024POUR LA PRE QUALIFICATION DES CABINETS COMPTABLES D'EXPERTISE COMPTABLE  
POUVANT CONTINUER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE  
PATRIMONIALE DES EXERCICES 2018-2022 DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Fonds Spécial d'Equipelement Spécial et d'Intervention Intercommunale en abrégé « FEICOM », Etablissement Public à caractère Financier, instrument de développement local de l'Etat dans les Collectivités Territoriales Décentralisées, conformément au Décret n°2018/635 du 31 octobre 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2006/182 du 31 mai 2006 du Décret n° 2000/365 portant organisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale, reçoit habilitation à servir d'intermédiaire financier au profit desdites Collectivités Territoriales Décentralisées. Cette nouvelle fonction a amené le FEICOM à rechercher dans le cadre de la coopération Financière Internationale, des partenariats dans le but d'aider les municipalités camerounaises à trouver d'autres ressources alternatives pour faire face au problème de développement.

Plusieurs bailleurs de fonds internationaux (KfW, BAD, AFD et UE) ont ouvert des lignes de crédits au FEICOM pour les Collectivités Territoriales Décentralisées et d'autres sont en voie de le faire. A titre d'exemple, Il a été signé le 04 décembre 2012, dans le cadre de la coopération germano-camerounaise, un contrat de financement du Programme de Décentralisation FEICOM-Villes Moyennes avec la KfW, la banque allemande de développement mise en application par l'ouverture au FEICOM de nouveaux guichets de financement destinés aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), et toujours avec la KfW un contrat de financement a été signé pour le Programme de Développement Economique et Social des Villes secondaires exposées aux facteurs d'instabilités. Ces bailleurs internationaux ou institutions financières internationales exigent la bonne gouvernance et spécifiquement la gouvernance financière. Le FEICOM pour garantir à ses clients la qualité de l'information financière suivant les exigences de régularité, de conformité et de sincérité s'est engagé depuis quelques années dans un processus de fiabilisation de ses comptes. Cette activité inscrite depuis le plan d'actions prioritaire du FEICOM pour le compte du triennat 2016-2018, est une étape décisive dans la mise en place amorcée du projet de la comptabilité à partie double qui est une option forte de l'organisme.

En outre, l'évolution règlementaire tant au niveau national que sous régional pour ce qui est des outils et méthodes de présentation des comptes et procédures de comptabilité générale invite les entités étatiques et leurs démembrements à migrer progressivement vers les outils et méthodes de comptabilité privée conformément aux directives CEMAC, à la loi portant régime financier de l'Etat, au règlement général de la comptabilité, au Cadre Budgétaire et Comptable des EPA et des recommandations du rapport d'audit du FEICOM de mai 2005.

Aussi, afin de poursuivre son arrimage à tous ces cadres règlementaires, le FEICOM envisage un Appel d'Offres National Restreint, en vue d'une sélection des cabinets pouvant continuer l'accompagnement dans la mise en place d'une comptabilité patrimoniale déjà enclenchée depuis l'exercice 2015.

## 2. Objet

La présente mission est contractuelle, elle concerne les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 et a pour objectif :

### a) **Objectif général :**

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification d'un cabinet de consultants en matière comptable pour l'accompagnement à la poursuite de la mise en place d'une comptabilité en partie double au FEICOM

### b) **Objectifs spécifiques :**

De manière spécifique, la prestation se fera suivant les trois étapes (03) étapes détaillées ainsi qu'il suit :

#### **Etape 1 : Evaluation du patrimoine des exercices 2018 à 2022**

Le Cabinet devra :

Evaluer les bâtiments ;

Evaluer le parc automobile ;

Evaluer les terrains ;

Evaluer le parc informatique ;

Evaluer le matériel et mobilier de bureau ;

Aux fins d'obtenir les valeurs comptables pour les exercices concernés et leurs valeurs actuelles (confirmation des données existantes et déjà traitées) ;

Déterminer les amortissements afférents aux immobilisations réévaluées ainsi que les dotations correspondant à chaque exercice ;

Evaluer les stocks aux fins d'obtenir les valeurs comptables pour les exercices concernés.

#### **Etape 2 : Retraitement des pièces comptables des exercices 2018 à 2022 :**

Le Cabinet devra procéder à :

la vérification de l'existence des pièces comptables des différents exercices ;

l'essai d'un test de vraisemblance et de cohérence entre les montants issus des masses bilancielle, du compte de gestion, du compte administratif et les pièces comptables ;

la détermination et justification des écarts éventuels issus du test de cohérence du point 2 ;

la vérification des enregistrements comptables de chaque exercice dans le système comptable utilisé ;

la validation de la conformité comptable des opérations saisies ;

l'élaboration des recommandations des opérations de régularisation nécessaires.

#### **Etape 3 : Validation des états financiers comptables des exercices 2018 à 2022 :**

Le Cabinet devra faire une analyse de conformité et de régularité des états financiers élaborés et valider les différents résultats.

## 3. Consistance des prestations

### LES RAPPORTS

Des rapports provisoires et finaux seront produits après chaque étape et par exercice. Pour ce qui est de l'étape 1, chaque évaluation donnera lieu à la production d'un rapport provisoire et d'un rapport final.

Les rapports provisoires seront produits et validés dans les sept (07) jours suivant le dépôt et les rapports finaux devront intervenir dans les quinze (15) jours au maximum.

Ils devront être rédigés en langue française ou anglaise.

## 4. Période d'exécution

La période de la mission est étalée sur onze (11) mois. Des ordres de service seront notifiés par l'Ingénieur du Marché au début de chaque étape.

## 5. Participation et origine

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt s'adresse aux Cabinets qui regroupent en leur sein au moins deux Experts inscrits à l'ONECCA et dans un Ordre Européen ou Américain.

## 6. Financement

Les prestations objets du présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fond Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale, exercice 2024 et suivants

## 7. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq exemplaires en français ou en anglais sous plis fermé, à l'adresse ci-après au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2024 à 10 heures avec la mention suivante :

« **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /ASMI/FEICOM/CIPM/2024 POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE PATRIMONIALE AU FEICOM** ».

## 8. Composition du dossier

**Pour le Dossier Administratif (enveloppe A), les pièces administratives suivantes sont requises :**

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une expédition des actes constitutifs du cabinet (RCCM) ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie timbrée de l'attestation d'immatriculation ;
- Une copie timbrée de l'attestation de conformité fiscale ou de non redevance;
- Une attestation de non faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'entreprise ;
- Une attestation de soumission CNPS datant de moins de 15 jours.

NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.

**Pour le Dossier Technique (enveloppe B), les documents ci-dessous doivent être produits :**

**Le cabinet fournira :**

- a) Une présentation de la structure ;
- b) Les références de la structure.
- c) Descriptif de la méthodologie pour accomplir la mission
- d) La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise ;
- e) Les moyens logistiques et matériels ;

Le cabinet pourra joindre à son équipe d'autres Experts en tant de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Une preuve d'existence datant d'au moins sept (7) ans.

Une note présentant l'organisation de l'équipe composée d'au moins deux (02) experts- comptables dont l'un des deux dispose indépendamment ou cumulativement des compétences suivantes : une expérience à l'internationale, une expérience dans l'accompagnement à la mise en place d'une comptabilité patrimoniale (référentiel public), une inscription au tableau de l'ONECCA et/ou à un ordre étranger.

**N.B : Un accompagnement en comptabilité publique, fait dans au moins deux (2) Etablissements Public Administratif serait un avantage.**

**L'expert-comptable principal** devra être agréé et inscrit à l'ordre. Il fournira :

- Un curriculum vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme d'expertise comptable ;
- Une attestation de présentation de l'originale du diplôme ;
- Une attestation ou notification d'inscription aux ordres professionnels

**L'autre expert fournira :**

- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme d'expertise comptable ;
- Une attestation de présentation de l'originale du diplôme ;
- Une attestation ou notification d'inscription au tableau de l'ONECCA.

**Deux personnels d'appui de niveau BAC+5 en comptabilité et/ou finance**

- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une attestation de présentation de l'originale du diplôme.

## 9. Critères d'évaluation

**.1. Critères éliminatoires :**

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Présence du CV d'un même expert dans plusieurs dossiers ;
- e) Absence de l'inscription à l'ONECCA ou dans un ordre européen ou américain.

**2.**

**Pour le Dossier Administratif (enveloppe A), les pièces administratives suivantes sont requises :**

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une expédition des actes constitutifs du cabinet (RCCM) ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie timbrée de l'attestation d'immatriculation ;
- Une copie timbrée de l'attestation de conformité fiscale ou de non redevance;
- Une attestation de non faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de

l'entreprise ;

- Une attestation de soumission CNPS datant de moins de 15 jours.

NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.

**Pour le Dossier Technique (enveloppe B), les documents ci-dessous doivent être produits :**

**Le cabinet fournira :**

- a) Une présentation de la structure ;
- b) Les références de la structure.
- c) Descriptif de la méthodologie pour accomplir la mission
- d) La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise ;
- e) Les moyens logistiques et matériels ;

Le cabinet pourra joindre à son équipe d'autres Experts en tant de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Une preuve d'existence datant d'au moins sept (7) ans.

Une note présentant l'organisation de l'équipe composée d'au moins deux (02) experts- comptables dont l'un des deux dispose indépendamment ou cumulativement des compétences suivantes : une expérience à l'internationale, une expérience dans l'accompagnement à la mise en place d'une comptabilité patrimoniale (référentiel public), une inscription au tableau de l'ONECCA et/ou à un ordre étranger.

**N.B : Un accompagnement en comptabilité publique, fait dans au moins deux (2) Etablissements Public Administratif serait un avantage.**

**L'expert-comptable principal** devra être agréé et inscrit à l'ordre. Il fournira :

- Un curriculum vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme d'expertise comptable ;
- Une attestation de présentation de l'originale du diplôme ;
- Une attestation ou notification d'inscription aux ordres professionnels.

**L'autre expert fournira :**

- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme d'expertise comptable ;
- Une attestation de présentation de l'originale du diplôme ;
- Une attestation ou notification d'inscription au tableau de l'ONECCA.

**Deux personnels d'appui de niveau BAC+5 en comptabilité et/ou finance**

- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une attestation de présentation de l'originale du diplôme.

**Critères essentiels :**

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références du Cabinet dans le domaine (deux marchés ou contrats ou Bons de commande similaires d'un montant cumulé d'au moins de 70 000 000 de francs CFA TTC au cours des cinq dernières années, première et dernière pages du Marché ou contrat ou Bons de commande et la page de consistance de la prestation) ;
- c) Références des experts pour les missions similaires ;
- d) Référence des experts dans les domaines de la migration d'un système comptable à un autre, la transposition d'une comptabilité budgétaire à une comptabilité patrimoniale.

## Critères d'évaluation du dossier technique

<b>Critères d'évaluation</b>	
Références du Cabinet	Expérience d'au moins 3 ans dans les p patrimoniale, accompagnem
	Transposition de la comptabilité budgétaire à
Méthodologie proposée	Description d'une méth
Compétences et expériences des experts et du personnel proposé pour la mission	Expérience de l'expert principal ou Chef de
	Diversification des compétences d'au moins don
	Diplôme d'expertise comptable certifié conform dip
	Diplôme de Master en comptabilité et/ou Financ d
	Attestation ou notification
Moyens logistiques	Mobiliers de b
Présentation du dossier	Respect de l'o
	P
<b>TOTAL</b>	

## 10. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM  
 Direction de la Mobilisation des Ressources Financières de la Comptabilité et du Patrimoine  
 (Service des Marchés et Approvisionnements)  
 Quartier Mimboman  
 BP 718 Yaoundé, FEICOM 318, Rue 4561, Mimboman YDE 4<sup>ème</sup>  
 Cameroun.  
 Tel (237) 222 23 51 64/ (237) 222 22 27 28 – Fax (237) 222 23 17 59



## 11. Evaluation et publication des resultats

Il est attendu de la mission du Cabinet ce qui suit :  
la production de tous les états comptables exigibles dans le cadre budgétaire et comptable des Etablissements Publics Administratifs à l'instar du Bilan, du Compte de Résultat, de la Balance, le Tableau de passage aux Comptes des Soldes Patrimoniaux, le tableau d'inventaire des immobilisations et des amortissements, le tableau des soldes caractéristiques de gestion, etc.

*YAOUNDE le 31 Janvier 2024*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

## IMPRIMERIE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/2023 DU 18/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS EXTRA BLANC OFFSET 80G EN RAMES À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Imprimerie Nationale, Maître d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres sus référencé et comportant un (01) lot unique, communique :

Conformément au Procès-Verbal de restitution du rapport de ré analyse des offres n° 0002864 du 19 Décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés, les offres des **ETS CRISTAL PLUS**, unique soumissionnaire retenu après évaluation des offres administratives s'étant révélées **non conformes, au regard des réserves mentionnées dans ledit procès-verbal,**

L'Appel d'Offres sus indiqué, suivant les dispositions de **l'Article 103.b du Code des Marchés Publics**, est déclaré **infructueux pour non-conformité des offres reçues, aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres y afférent.**

RAISON SOCIALE	N° LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA TTC	DÉLAI D'EXÉCUTION
APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/2023 DU 18/10/2023				
ETS CRISTAL PLUS	LOT UNIQUE	fourniture des papiers extra blanc offset 80g en rames	PRÉVISIONNEL (DAO)	
			Deux-cent-quinze millions neuf-cent-quatre-vingt-onze mille cinq-cent-soixante-trois (215 991 563) francs CFA	quarante-cinq (45) jours
			PROPOSÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE	
			Cent-quatre-vingt-un millions huit-cent-cinquante-six mille deux-cent-cinquante (181 856 250) francs CFA	quarante-trois (43) jours

YAOUNDE le 1 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OYONO BIKA Pierre N**

# PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 002/DAOR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'AGRO INDUSTRIE (EN PROCEDURE D'URGENCE). APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/PADESCE/UCP/CG/SPM/24 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'AGRO INDUSTRIE (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N°	Au lieu de :	Lire :
	Désignations des articles	Désignations des articles
	<p style="text-align: center;"><b>10. RECEVABILITE DES OFFRES</b></p> <p>Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le <b>10 Février 2024 à 11 heures précises</b>. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :</p>	<p style="text-align: center;"><b>10. RECEVABILITE DES OFFRES.</b></p> <p>Les offres rédigées en français en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au service des marchés du PADESCE SIS à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Tel : 651 44 04 51, le <b>15 Février 2024 à 11 heures précises</b>. Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**MBENOUN SOPHIE**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 25/09/2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N°002\_/D/FEICOM/DG du 31/01/2024

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
<b>LE CABINET INGÉNIEURS ASSOCIÉS SARL,</b>  TÉL : (237)6 74 58 43 48/6 99 85 26 74,	<b>TRENTE-TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT TRENTE-HUIT (33 479 438)FRANCS CFA TTC</b>	<b>TREIZE (13) MOIS</b>

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 31 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION  
N°003/DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 11 DÉCEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ  
N°06044-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NC DU 30 NOVEMBRE 2023. LE DIRECTEUR GENERAL DU  
FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N°001/D/FEICOM/DG du 22/01/2024

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Marché relatif au Dossier de Consultation sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ SARMETAL SARL, BP : 467 YAOUNDÉ-CAMEROUN, TÉL : (237)6 94 026 288/6 99 529 595	TRENTE-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT -UN (139 999 581)FRANCS CFA TTC	CINQ (05) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00005/C/MINH DU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 00015/ASMI/MINH DU/2024 DU 09 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PASSERELLES PIETONNES DE L'AUTOROUTE YAOUNDE-NSIMALEN (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit :

N°	BETs	Pièces Administratives	Offres Techniques	Observations
1	BEC LA ROUTIERE BP : 13 704 Yaoundé Tel : 222 223 564	Conforme et complète	88	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
2	Gpt INNOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL BP : 13 069 Yaoundé Tel : 675 40 06 84	Conforme et complète	90	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
3	PRISMA Sarl BP : 15 553 Yaoundé Tel : 693 040 056	Conforme et complète	96	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux BETs ci-dessus présélectionnés.

Les BETs de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le **MINISTRE**

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00010/E/2/C/MINHDU/24 DU 26 JANVIER 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 00012/ASMI/MINHDU/2024 DU 05 JANVIER 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT DES BET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITE URBAINE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit :

N°	BETs	Pièces Administratives	Offres Techniques	Observations
1	CRESI SARL BP : 5 440 Yaoundé Tel : 222 80 98 17 / 677 61 97 54	Conforme et complète	90,5	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
2	MATCH SARL BP : 1 680 Yaoundé Tel : 677 570 017 / 696 500 416	Conforme et complète	82,5	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%
3	POLYGONE SARL BP : 33 872 Yaoundé Tel : 696 564 095	Conforme et complète	91	Qualifié pour avoir obtenu une note technique supérieure à 80%

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux BETs ci-dessus présélectionnés.

Les BETs de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 26 Janvier 2024

Le **MINISTRE**

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°012 /ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 18/09/2023 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS CHARGES DE DEFINIR UN CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LE FEICOM ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (CTD) POUR LA VALORISATION DU SECTEUR AGRO-PASORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

**Communiqué :**

Au terme de l'analyse des Offres reçues à la suite de la publication de l'Avis de Sollicitation s les candidats ci-après, sont éligibles à la participation de l'Appel d'Offres National Restreint y relatif.

IDENTITE DE L'ENTREPRISE	ADRESSE DU CABINET
ETS CABINET LEADER ADVICE	B.P. : 5087 Yaoundé, TEL. :
AGRO PME INGENIERIE	B.P. : 10.087 Yaoundé-Cameroun TEL. : 243 65 75 55 /243 65 75 57
AGROPROCENTER	B.P. : 8570 Yaoundé , Tél 243 59 38 47/699 63 49 20

YAOUNDE le 31 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

**COMMUNE D'AKONOLINGA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AKGA/CIPM-C.AKGA/2024 DU 26/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES D'ABOE(BIKELE), EVOM, TENG (ANDO'O), YANDA ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU DANS LES QUARTIERS (MAKA, SCIERIE ET LOUM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2024** , le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité contractante**, lance un **Appel d'Offres National Ouvert** pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie **Maître d'Ouvrage**, pour la **Construction de quatre (04) forages équipés de Pompes à Motricité Humaine et aménagement de trois(03) sources d'eau repartis en deux lots**

**2. Consistance des prestations****Consistantes des travaux pour les forages.**

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- ® L'Installation du chantier ;
- ® L'Etude géophysique et implantation du forage ;
- ® La fixation et équipement de forage ;
- ® La superstructure et la pompe ;
- ® Le développement et essai de pompage ;
- ® L'analyse et désinfection de l'eau ;
- ® Formation d'un artisan réparateur et remise de la boîte à outils.

**II-2) Consistance des travaux pour les sources d'eau à aménager**

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- ® L'Installation du chantier ;
- ® L'Etude géophysique et implantation du forage ;
- ® CONSTRUCTION DE LA BACHE DE CAPTAGE DE 7.5 M3
- ® AMENAGEMENT DE L'AIRE DE PUISAGE
- ® STRUCTURATION, FORMATION ET ASSISTANCE A LA GESTION.
- ® INSTALLATION DES LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE

**3. Cout Prévisionnel**

1	Construction de <b>quatre (04)</b> forages équipés de PMH dans les localités de <b>ABOE(BIKELE), YANDA, TENG (ANDO'O)</b> et <b>EVOM</b> .	34 000 000	AKONOLINGA
2	Aménagement de <b>trois (03)</b> sources d'eau dans les quartiers <b>MAKA, SCIERIE</b> et <b>LOUM</b> .	10 710 000	AKONOLINGA

**4. Allotissement**

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	FINANCEMENT	ARRONDISSEMENT
1	Construction de <b>quatre (04)</b> forages équipés de PMH dans les localités de <b>ABOE(BIKELE), YANDA, TENG (ANDO'O)</b> et <b>EVOM</b> .	MINEE	AKONOLINGA
2	Aménagement de trois (03) sources d'eau dans les quartiers <b>MAKA, SCIERIE</b> et <b>LOUM</b> .	MINEE	AKONOLINGA

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINEE** Exercice 2024

1	Construction de <b>quatre (04)</b> forages équipés de PMH dans les localités de <b>ABOE(BIKELE), YANDA, TENG (ANDO'O)</b> et <b>EVOM</b> .	34 000 000	AKONOLINGA
2	Aménagement de trois (03) sources d'eau dans les quartiers <b>MAKA, SCIERIE</b> et <b>LOUM</b> .	10 710 000	AKONOLINGA

Les

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sise à la commune d'Akonolinga dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante mille (**50 000**) **FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale d'Akonolinga**.

### VI- PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies marqués comme tel. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°06/AONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2024 DU 26/01/2024**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES D'ABOE(BIKELE), YANDA, TENG (ANDO'O) ET EVOM ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU DANS LES QUARTIERS (MAKA, SCIERIE ET LOUM) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.REGION DU CENTRE.**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Remises des offres

. Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le **04/03/2024 à 12h précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **680 000 (SIX cent quatre-vingt mille) Francs CFA pour le Lot 1**, et de **214 200 (Deux cent quatorze mille deux-cent) Francs CFA pour le Lot 2**, valable pendant 30 jours après la date de validité des offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente ( **Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé à **TROIS (03) mois pour chaque lot**, à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

. Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le **04/03/2024 à 12h précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **680 000 (SIX cent quatre-vingt mille) Francs CFA pour le Lot 1**, et de **214 200 (Deux cent quatorze mille deux-cent) Francs CFA pour le Lot 2**, valable pendant 30 jours après la date de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

. Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le **04/03/2024 à 12h précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **680 000 (SIX cent quatre-vingt mille) Francs CFA pour le Lot 1**, et de **214 200 (Deux cent quatorze mille deux-cent) Francs CFA pour le Lot 2**, valable pendant 30 jours après la date de validité des offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente ( **Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le **04/03/2024 à 13 heures précises** à la commune d'Akonolinga par la Commission interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non)

### **X- CRITERES D'ELIMINATION ET DE QUALIFICATION**

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non)

#### **X.1. Critères éliminatoires**

##### **X.1.1 Pièces administratives**

- Ⓜ Absence d'une pièce du dossier administratif ou non conforme au-delà des 48 heures réglementaires ;
- Ⓜ Absence de caution de soumission
- Ⓜ Absence de QVI l'attestation de catégorisation de l'entreprise.

##### **X.1.2 Offre technique**

- Ⓜ Fausse déclarations, documents falsifiées ou signées par une autorité incompétente ;
- Ⓜ Non possession en propre ou en location d'un atelier de forage d'une capacité d'au moins 120m ;
- Ⓜ Non possession en propre ou en location d'un appareil de sondage (résistivimètre) ;
- Ⓜ Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.

##### **X.1.3 Offre financière**

- Ⓜ Offre financière incomplète ;
- Ⓜ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

**N.B : Aucune entreprise ne pourra soumissionner à plus d'un (01) lot à la fois.**

#### **X.2. Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **dix-huit (19) critères** essentiels ci-dessous :

- Ⓜ Présentation de l'offre **(01 critère)** ;
- Ⓜ Qualification et expériences du Personnel **(04 critères)** ;
- Ⓜ Disponibilité du Matériel et équipements essentiels **(07 critères)**;
- Ⓜ Méthodologie d'exécution et planning des travaux **(01 critère)**;
- Ⓜ Références générales et spécifiques de l'Entreprise **(04 critères)** ;
- Ⓜ Capacité financière **(01 critère)**;
- Ⓜ Attestation de visite **(01 critère)**;

## 14. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours **(90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, Secrétariat particulier

YAOUNDE le 30 Janvier 2024

Le MAIRE

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**